LE PEUPLE BRETON

N° 455/ 20 F/ 3€

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

KERZU /DÉCEMBRE 2001

LE PEUPLE BRETON

L'INVITÉ



Roger GICQUEL

DIWAN :

LA BRETAGNE BLESSÉE ET LE BRETON MENACÉ

p. 4 à 7

EVIT AR BREZHONEG, O

OUI AU BRETON, M

POBL VREIZH

COREFF

Tout est bon dans le houblon



Illustration: El Globos

Bière spéciale de Noël

Souscription

Dans ce numéro, nous évoquons les difficultés d'un confrère que nous sommes nombreux à apprécier parmi les militants bretons. Nous ne doutons pas que de votre côté vous appréciez aussi votre P.B. De plus en plus, même, si on en croit la liste de vos générosités. Soyez-en remerciés le plus sincèrement du monde. Et songez au P.B. dans la liste de vos cadeaux de fin d'année. Merci d'avance à tous.

Jacques Duboc, Champanges, 50 F ; Daïg Kervella, Le Morne Rouge, 120 F ; Fulup Richard, Le Blanc Mesnil, 100 F ; Christophe Gourlaouen, Pont L'Abbé, 50 F ; Jean-Claude Clorec, Brest, 100 F ; Daniel Rouzic, Ermont, 50 F ; Stéphane et Estève Bourgeon, Marseille, 20 F ; Maurice Morvan, Montpellier, 50 F ; Marie-Agnès Gaillot, Brest, 50 F ; Annick Le Mô, Marseille, 100 F ; Francis Favereau, Guingamp, 20 F ; Roger Tassin, Lorient, 50 F ; Christian Pierre, Poullaouen, 50 F ; Yves Léon, Rennes, 50 F ; Yannig Coraud, Saint- Nazaire-de-Bretagne, 100 F ; Le Coq, Guichen, 50 F ; Bernard Jolois, Gambais, 50 F ; Yvon Croguennec, Hennebont, 100 F ; J. Paul Thiery, Lorient, 100 F ; Alain Quenehervé, Lanester, 100 F ; Hervé Latimier, Rennes, 50 F ; Yves Guillou, Caen, 50 F ; Gérard Le Gallic, Suce-sur Loire, 50 F ; Roparzh Gicquel, Sant-Brieg, 50 F ; Louis Moreau, Ploubazlanec, 20 F ; J-René Le Queau, Plouézoc'h, 30 F ; Alan Le Gal, Pont-Scorff, 100 F ; François Raoul, Le Petit Quevilly, 160 F ; Michel Denion, Le Bono, 20 F ; Gilles Couetoux, Nantes, 20 F ; Yann-Bêr Fumoleau, La Courneuve, 40 F ; Rémi Beauto, Loiron, 100 F ; Guy Mary, Carnac, 50 F ; Xavier Morvan, St-Cas le Guildo, 20 F ; Yvon Ollivière Henry, Plouha, 50 F ; Le Biziec, Plestin-les-Grèves, 50 F ; Albert Menesguen, Brest, 50 F ; Yves Quéré, Reuil-Malmaison, 30 F ; Maxime Bedard, Villiers-Le-Bel, 70 F ; Yves Plasseraud, Paris, 20 F ; Vinsant Dubois, Panvrid ar Beskont, 20 F ; Marc Iliou, Avrille, 50 F ; J-Jacques Le Guyader, Verneuil-sur-Seine, 50 F ; Sadi Mari Bazin, Clohars Carnoet, 50 F ; Yannick Cocher, La Baule 50 F ; René-Emmanuel Richard, Montfermeil, 200 F ; Yann Le Meur, Rennes, 100 F ; Hervé Le Gall, Gronvel, 20 F ; Gérard Rivière, Lorient, 36 F ; Roger Moride, Montréal, 45 F ; Yann Le Maître, Vannes, 50 F ; Christian Pellen, Nantes, 100 F ; Pascal Laporte, Plérin, 15 F ; Maurice Morvan, Montpellier, 50 F ; J-Pierre Riou, Vannes, 16 F ; M. Lesbaches, Talan, 16 F ; Yannick Mennez, Trégastel, 62 F ; Damien Perrotin, Blois, 150 F ; Gérard Chevalier, Belligne, 100 F ; René Le Moan, Villiers-sur-Marne, 20 F ; Yann-Erwan Plourin, Langoned/Langonnet, 40 F. **Total mois : 3 630 F. Total année 2001 : 24 582 F.**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH

Mensuel - BP 1 - 29850 GOUESNOU

Fax 02 98.37.91.74

Directeur de la publication :
Joël Guégan

Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon

Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier

Responsables de rubriques :
Yannig Baron, Alain Cedelle, Mikaël Erwan, Yann Fiévet, Yves Jardin, Fañch Treger.

Correspondants :
En Catalogne : Philippe Liria
En Occitanie : Gérard Tautil.

Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan,
Celtie : Philippe Cousin,
Pays basque : Alain Hervochon.

Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave, 22300 Lannion.

Livres en breton :
Glaoda Millour,
2 place René Cassin, 29600 Morlaix.

Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal.

Éditeur :
Les Presses Populaires de Bretagne

CPAP : 66132

Composition, impression, routage :
IMPRAM, Imprimeurs du Triangle, Lannion.

ABONNEMENTS, ADMINISTRATION :
9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax : 02.96.61.54.11

Dépôt légal : 4e trimestre 2001.

Sommaire

Décembre
Kerzu
2001



L'année va se terminer avec un numéro à 40 pages, comme elle l'avait commencé : preuve tangible de la bonne santé rédactionnelle de notre magazine. Si seulement notre santé financière était au même niveau, nous pourrions penser à l'avenir avec optimisme. Malheureusement, nous n'avons pas assez de moyens, dans la terrible lutte d'influence que le jacobinisme livre à l'idée bretonne. Or le P.B. mène ce combat avec des moyens ridiculement faibles, en comparaison des titres commerciaux et subventionnés. Et pourtant, c'est à nous – presque seuls – que revient la tâche de défendre la cause bretonne, ouverte sur le monde et sur l'avenir.

Nous ne faillirons pas et dans les mois à venir, nous allons tenter d'élargir notre audience. C'est le vœu qu'en cette fin d'année je fais pour le P.B., pour vous, pour nous.

Partagez aussi ces vœux avec ceux qui vous sont chers.

En attendant, ce numéro de décembre présente presque un dossier sur l'affaire Diwan (pages 4 à 7) : peu à peu les masques tombent et les anti-bretons ne cachent plus leur opposition à nos idéaux.

L'aménagement du territoire (pages 8 et 9) mais aussi les problèmes des handicapés (page 11) sont traités ce mois.

La vie internationale est brillante dans le P.B. : notre magazine présent en Flandres pour la naissance d'un nouveau parti flamand (page 19) et présent en Kabylie à la rencontre des autonomistes du MAK (pages 20 et 21). Ainsi informés, vous serez plus libres de vos jugements comme le rappelle notre devise.

La vie culturelle, avec notamment un entretien avec Marthe Vassallo (pages 24 et 25) et un hommage à René-Guy Cadou, complète ce menu de fêtes !

Nedeleg laouenn ha bloavezh mat !

Ronan LEPROHON



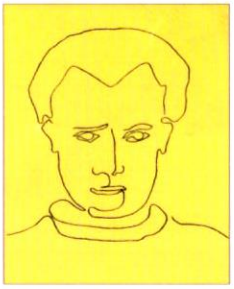
Page 4



Page 17



Page 21



Page 28

Ce numéro 455 a été remis à la Poste le 30/11/2001.
Le crédit-photo de couverture : Roger Gicquel : D.R.
Manifestation pro-Diwan du 10 novembre dans les rues de Quimper : Loeiz Bloñs.

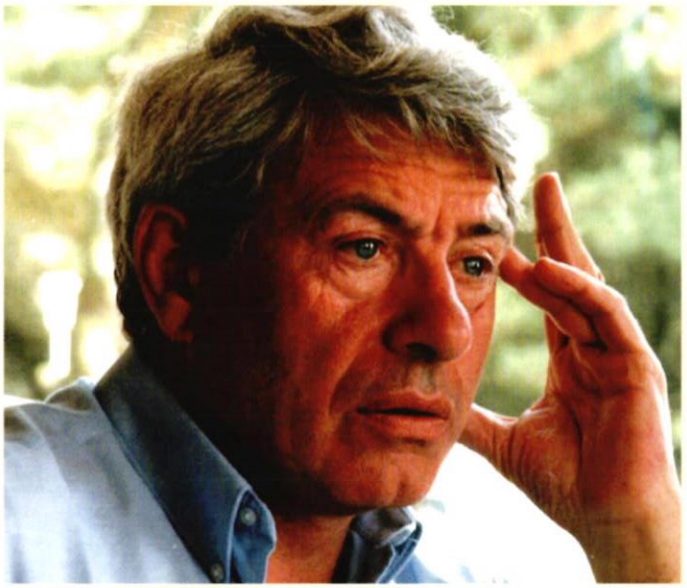
L'invité du Peuple breton

Les veilleurs de l'environnement

Mon cousin à la mode de Paris m'écrit de la Côte d'Azur où il s'est installé il y a quelques années. Il a le soleil, d'accord, mais il n'en peut plus du bétonnage du littoral, des autoroutes et des parkings qui s'entassent les uns sur les autres. Et comme plus rien ne retient l'eau, il en a assez des inondations qui surviennent au moindre orage. Il dit que les pouvoirs publics et les élus locaux n'ont pensé et décidé qu'en fonction du développement économico-touristique. Il considère que les études d'impacts ont été nullissimes. Il s'étrangle quand il apprend que le conseil régional de Paca prend l'environnement à bras-le-corps depuis trois ans. Pas de quoi pavoiser !

Et mon cousin à la mode de Fréjus me demande si je ne connaîtrais pas un endroit en Bretagne où prendre sa retraite. Mais pas dans les algues vertes. Mais pas près d'une de ces innombrables usines à cochons, mais pas près d'un de ces gros incinérateurs que l'on prévoit d'implanter en Bretagne. Plutôt là où les pétroliers ne s'échouent pas, là où il pourrait pratiquer la pêche à pied, là où il pourrait boire l'eau de robinet... Et il me demande si en Bretagne on s'occupe vraiment de préserver l'environnement. Je lui réponds qu'il a raison de vouloir revenir au pays ; que ces exigences légitimes pourront être satisfaites mais qu'il lui faudra beaucoup de patience. Quant à lui affirmer que les pouvoirs publics et les élus de chez nous se sont soudainement épris de la qualité de l'eau, de l'air, du paysage jusqu'à en faire une priorité, j'hésite très fortement.

Certes, depuis que la Cour européenne de justice, sur plainte de l'association Eau et Rivières, a condamné la France pour avoir laissé se dégrader dramatiquement la qualité des eaux superficielles en Bretagne, le gouvernement a demandé au préfet de région d'élaborer un plan d'action pour réorienter l'agriculture bretonne. Certes, des freins sont mis aux excès les plus criants de l'agriculture intensive par les tribunaux administratifs. Mais c'est qu'ils sont saisis par les associations. Certes, notre Conseil régional dans ses publi-reportages se targue de fédérer les actions de protection de



l'environnement, mais cela fait doucement sourire les militants associatifs quand ils savent que la conférence régionale de l'environnement ne se réunit qu'une ou deux fois par an. Quant aux subventions aux associations, elles tiennent d'un saupoudrage d'aumône. Certes, fin 2001, le conseil départemental d'hygiène d'Ille-et-Vilaine s'est distingué par son fonctionnement normal, ce qui n'est toujours pas le cas dans les autres départements. On doit cette particularité au travail acharné d'une association sur les dysfonctionnements de ce CDH 35 qui donnait jusque-là des avis favorables à toutes les demandes d'extensions d'élevages. A en faire péter toutes les normes réglementaires.

J'invite pourtant mon cousin à revenir dans notre beau pays où il fait si bon vivre malgré le sombre tableau que je viens de lui brosser. Et comme c'est un citoyen responsable et conscient du rôle, même modeste, qu'il peut jouer, je lui donne la liste des associations de protection de l'environnement en Bretagne. Il se dit impressionné. Il pense qu'il y a peu d'autres régions où elles soient si nombreuses, rassemblant autant d'adhérents et représentant une sorte de contre-pouvoir au tout économique. Donc il va s'inscrire lui aussi à l'une d'elles. Ce n'est pas moi qui vais le contredire au moment où, sous l'égide de Bretagne Vivante - SEPNB et d'Eau et Rivières de Bretagne, elles célèbrent le centième anniversaire de la loi de 1901. Leur histoire, parfaitement parallèle à celle du renouveau de la culture bretonne, a commencé avec les pionniers restaurant les chemins de ronde, les associations de pêcheurs nettoyant les rivières, les protecteurs d'oiseaux exigeant des réserves... Plogoff, les manifs, les combats, même ceux qui furent perdus, ont été autant de preuves d'amour à cette terre. Si ce mouvement citoyen profond, bien au-delà des choix politiques de chacun, n'avait pas existé, si une dizaine de milliers de personnes, toutes associations confondues, ne montaient pas la garde en Bretagne, les saccages déjà dénoncés seraient comparables à ceux de la Côte d'Azur, sinon pires. La beauté de la Bretagne fût et reste l'objet de toutes les putasseries.

Cousin d'ailleurs, saches bien que « la qualité de l'environnement dépend de notre capacité à nous mobilier pour agir, analyser, critiquer, proposer ».

Roger GICQUEL

"LA BRETAGNE EST L'ENDROIT OÙ LE MONDE PREND CE NOM"

LE COLLOQUE DE BREST

Du 15 au 17 novembre s'est tenu à l'Université de Bretagne occidentale de Brest un colloque fort attendu sur *« Bretagne et identités régionales pendant la seconde guerre mondiale »*, organisé par le CRBC (Centre de recherche bretonne et celtique).

L'idée de départ, c'est Fañch Roudaut, actuel directeur du CRBC, qui l'a eue, il y a plusieurs mois, alors que le centre venait de subir une agression gratuite de *L'Humanité*, dans le cadre d'une campagne anti-bretonne, orchestrée et encore actuelle[1]. Avec F. Roudaut, l'Université abordait courageusement la « demande sociale», souvent évoquée à l'époque. Il n'est pas sûr que cette « demande » n'était pas plus celle des journalistes, ignorants de la recherche historique bretonne, que celle de la société bretonne proprement dite. Mais peu importe ! Avec courage et compétence, le CRBC a monté son colloque international.



Photo Loeiz Bloñs

Fañch Roudaut, historien, directeur du CRBC.

Sous la direction de Christian Bougeard, historien contemporaniste, spécialiste incontesté de l'histoire de Bretagne, ce colloque a été une réussite indéniable.

D'abord par la valeur des communications qui y furent produites. Il est un peu vain, et presque ridicule, de dresser un palmarès, mais comment ne pas évoquer[2] l'exceptionnelle qualité des interventions de Jean-Jacques Monnier, sur des « militants bretons dans la Résistance » qui avait le mérite d'aller à contre-courant de l'idéologie dominante de l'instant ; de Daniel Le Couédic, dont la présentation des parcours intellectuels d'André Dézarrois et de Morvan Lebesque fut exceptionnelle par son intelligence et son sens des nuances ; de Lionel Boissou, dont la connaissance des archives allemandes fut accablante pour la mémoire des options politiques de Roparz Hemon ; de Didier Guivarch, enfin : cet historien de l'IUFM de Bretagne fit passer sur l'assistance un salutaire souffle d'intelligence en distinguant avec soin, à propos des otages du Pays nantais, la mémoire, si partielle et si partiale et l'histoire, autrement plus exigeante et moins manipulable que le pseudo « devoir de mémoire » qui fonctionne souvent, on le sait ces temps-ci, à sens unique...

Ensuite, par le climat de tolérance qui domina la plupart des échanges entre les spécialistes et les assistants. A part la provocatrice monomaniaque, dont la présentation n'est plus à faire, la quasi-totalité des intervenants firent preuve de modestie et de retenue, malgré la passion que peuvent encore soulever les questions abordées. Comment ne pas évoquer, à l'honneur de l'UBO, la cohabitation, de part et d'autre d'une unique allée, du résistant le plus authentique évoquant avec émotion les souvenirs de son engagement et du pétainiste avéré, n'ayant rien abdiqué de son maréchalisme et revendiquant, avec un réel courage personnel, la valeur de ses « choix bretons » de l'époque ?

Est-ce à dire que ce colloque fut un « sans-faute » ? Hélas, non ! Sur la construction même du colloque, une faille éclate, illustrée par le logo désastreux de la rencontre.



En effet, croix gammée, triskell et croix de Lorraine semblent fort justifiés. Mais où est la francisque, l'insigne du pouvoir français de l'époque, **celui des autorités civiles, religieuses et militaires ?** Absente, passée à la trappe ! On voit bien le danger d'un tel choix. A opposer croix gammée et croix de Lorraine, en oubliant le camp de la collaboration française, très majoritaire dans les débuts de l'occupation ; on laisse au triskell la seule mauvaise besogne... Et le contresens historique arrive en courant : l'antisémitisme de l'époque, c'est quoi ? Vingt lignes de Drezen ou de Roparz Hemon **dans la presse du mouvement breton, peu diffusée,** ou les milliers de lignes **officielles** de l'État français et de la foule de ses exécutants dans les quotidiens de la collaboration, *La Dépêche* et *Ouest-Eclair*, pour ne pas les nommer ? La déportation des juifs de Bretagne, c'est le Parti national breton au triskell qui l'a organisée ou les Préfets et la police à la francisque, du gouvernement Pétain ? Les bourreaux de la Résistance, c'est qui ? La soixantaine d'extrémistes de la Bezenn Perrot ou les milliers de membres des organisations de la Milice française et de la police de Vichy ? La faiblesse (le mot est faible) de ce colloque, c'est qu'aucune communication ne parlait de cette milice et de cette police françaises en Bretagne, alors qu'on ne cessait d'évoquer les dérives des nationalistes du PNB. Certes, l'historien parisien Marc-Olivier Baruch présenta bien « l'État français et la création des régions » mais son intéressante **communication resta sur le plan juridique et institutionnel...**

Il est d'ailleurs significatif qu'un quotidien local présentant le « dossier noir » de la collaboration à la veille du colloque, n'ait **pas consacré une ligne** à la collaboration française, archi-majoritaire et longtemps fort partagée... Décidément, la francisque est bien oubliée par certains ! Et il faudra quelques autres colloques pour rétablir la simple équité historique.

Ronan LEPROHON,
historien

(1) *Si actuelle que des personnes « bien informées » nous annoncent qu'on va assister prochainement à une nouvelle vague contre le mouvement breton, préparée depuis Rennes et orchestrée depuis Paris...*

(2) *Heureusement, le CRBC annonce une future parution des actes de colloque. Cela permettra à tous d'apprécier la richesse du travail accompli, de Christian Bougeard à Michel Denis en passant pas Yvon Tranvouez. Sans oublier que la méthode scientifique comparative, décidée par les organisateurs, fut bien précieuse pour relativiser le cas breton et le replacer dans son contexte historique. On l'appréciera aux communications consacrées à la Corse, à l'Alsace, à l'Irlande ou à la Belgique... Nous reviendrons sur cet ensemble, lors de sa parution.*


Archives Hélène Cailleux

« L'affaire Diwan » révèle la République des menteurs, des ignorants et des hypocrites

Depuis l'impressionnante mobilisation populaire du 10 novembre, à Quimper (combien de causes seraient-elles capables en six jours à peine de réunir 8000 personnes dans les rues de Bretagne ?), l'Union démocratique bretonne (UDB) s'était abstenue de réagir aux prises de position hostiles à la reconnaissance de la méthode de Diwan dans le cadre du service public de l'éducation. Le Conseil régional de Bretagne s'était lui-même chargé par son vote sur le lycée Diwan de Carhaix de confirmer où se trouvait la légitimité démocratique en Bretagne (seule l'extrême droite s'est opposée au rachat du lycée par la Région). Tous les démocrates de Bretagne, des gaullistes aux communistes, ont voté pour l'intégration. Et au-delà de nos divergences, nous les en félicitons.

Mais face aux assauts de mensonge, d'ignorance et d'hypocrisie auxquels se sont livrés successivement le président de la FCPE et le « président de quelque chose », Jean-Pierre Chevènement, il est temps de rétablir les faits pour que cesse la manipulation des esprits.

M. Georges Dupon-Lahitte, président de la FCPE, de passage à Brest le 21 novembre, a déclaré à la presse, la main sur le cœur : « Nous sommes pour l'enseignement des langues régionales et d'origine et nous l'avons toujours été ». On peut sérieusement douter de la sincérité du propos quand, dans le numéro de septembre de « Liaisons laïques », publication de la FCPE, Mme Frédérique Querry écrit (p. 13) que « laisser les langues régionales s'épanouir dans l'école de la République au détriment des langues universelles telles que le français, l'espagnol, l'allemand ou l'anglais, c'est choisir l'obscurantisme et le parti des cléricalismes qui a toujours prêché dans les langues vernaculaires ». Grand Dieu ! Pardon, Laïcité chérie ! Barère et Fouquier-Tinville ressuscités !

« Espèce de vernaculaire ! » est-ce l'insulte à la mode dans les salons chic ? Madame, faites « l'école de la République » que vous voulez, dans votre très cher arrondissement parisien, mais sachez que les Bretons dans leur immense majorité ne veulent, ni de cette école, ni de cette République-là qui leur rappellent trop le temps des humiliations qu'on infligeait naguère aux petits bretonnants surpris à parler « la langue des oies », suivant la méthode très pédagogique des hussards noirs de votre République. L'époque ne reviendra pas où la France « éclairée » et néanmoins coloniale imposait ses règles à coups de trique de Dunkerque à Tamanrasset. Ite, missa est.

Mais revenons à M. Dupon-Lahitte. Toute honte bue, il n'hésite pas à user un peu plus la vieille corde de la diffamation pour tenter d'introduire le doute sur la réussite pédagogique des établissements Diwan : « Ils disent « Voyez notre taux de réussite au bac » mais combien d'enfants éjectent-ils en cours de scolarité parce qu'ils ne suivent pas ? » Oui, combien ? L'accusateur public n'en dit rien, parce qu'il n'en sait rien. Mais ce n'est pas son problème. Son problème, c'est de bien instiller le venin de la diffamation pour qu'il produise son effet. M. Dupon-Lahitte ne connaît rien des écoles Diwan, ni de la méthode pédagogique par immersion, mise en œuvre initialement au bénéfice des enfants de la minorité francophone de l'État canadien de l'Ontario, mais en bon idéologue dogmatique qu'il est, en pur produit du moule de la « laïcarde », ce n'est pas son problème !

Il était dit que Jean-Pierre Chevènement, le candidat de « la » Nation, qui réussit à unir dans un lit improbable les nostalgiques de Staline, les pasquaïens en déroute et les Camelots du Roi (il en est encore), ne pourrait garder longtemps le silence sur cette affaire, si l'on en croit les représentants du MDC dans le Morbihan, qui menacerait davantage la langue française que ne saurait le faire la diffusion accélérée de l'anglo-américain. Le ridicule, fort heureusement, ne tue pas... Comme l'obsession du « miraculé de la République » est de faire oublier son passé de ministre socialiste pour mieux convaincre l'électeur orphelin de son envergure gaullienne, c'est très logiquement qu'il a choisi de taper fort sur le ministre en place, Jack Lang, lui imputant « la responsabilité de l'échec » parce qu'il « savait pertinemment que sa décision (d'intégrer Diwan dans le service public) serait anticonstitutionnelle ». La manœuvre est habile et ressemble bien au personnage : il s'agit pour Chevènement de casser le camp largement majoritaire des pro-Diwan en instillant le poison de la suspicion. Mais nous ne tomberons pas dans le piège qui consisterait à instruire un procès d'intention contre le ministre. Face au problème juridique posé par l'ordonnance du Conseil d'État, nous attendons du gouvernement un acte politique efficace, avant les échéances électorales du printemps 2002 et nous jugerons aux faits.

Ignorance crasse d'un ancien ministre de l'Éducation qui ne connaissait pas ses dossiers ou pure hypocrisie à visée politicienne ? Toujours est-il que le seigneur de Belfort a osé déclarer le 22 novembre, au salon de l'Éducation à Paris : « Lorsque j'étais ministre de l'Éducation nationale en 1986, j'avais moi-même proposé le passage sous statut public des écoles Diwan, mais uniquement de celles qui pratiquent une méthode bilingue... Ce qui est en cause, c'est la classe d'immersion ». Évidemment personne n'a su le démentir et lui rappeler que Diwan, depuis l'ouverture de sa première école en 1977, a toujours pratiqué la pédagogie par immersion !....

La mauvaise foi et le mensonge n'y changeront rien : les écoles Diwan qui ont su grandir malgré l'adversité sont dans le sens de l'histoire. La société d'aujourd'hui ne juge pas l'efficacité sociale d'un système d'éducation à la pédagogie qu'il met en œuvre mais à ses résultats. Et si l'immersion, telle que Diwan la pratique, permet aux enfants, à l'entrée au collège, de maîtriser tant le français que le breton, puis d'acquérir plus facilement d'autres langues et au final de réussir leurs études en réalisant leur projet professionnel, ni le président de la FCPE ni celui qui se voit président de la République le temps d'une campagne électorale, ne pourront s'opposer à la volonté des parents de Bretagne.

Christian GUYONVARC'H
Porte-parole de l'U.D.B.

Laïcs ou laïcards ?

Après l'ordonnance rendue par le Conseil d'Etat, saisi par le Cnal, s'opposant à l'intégration des écoles bretonnes Diwan dans l'enseignement public, le Mouvement culturel breton Ar Falz, laïque et démocratique, tient à exprimer son total désaccord sur l'utilisation faite, par les associations membres du Cnal, de la notion de laïcité.

Sous la IIIe République, ce principe progressiste a été appliqué dans les écoles publiques pour garantir un enseignement dégagé de toute contrainte politique et religieuse, et pour assurer l'intégration de tous les jeunes Français à l'ensemble républicain en leur garantissant l'égalité des chances ; l'intention était évidemment fort louable. Ce qui le fut moins, ce furent les conditions d'application de ce généreux principe, réalisée au détriment des langues et cultures régionales, avec l'intention avouée de les faire disparaître.

Aujourd'hui, la langue bretonne est menacée de disparition à court terme : les classes bilingues, de type paritaire (Education nationale, Enseignement catholique) et de type immersif (Diwan) constituent l'un des outils les plus sérieux de sa survie.

En Bretagne, plus personne ne pense sérieusement que l'enseignement de cette langue, ainsi que son emploi comme langue véhiculaire, puissent constituer une menace pour l'unité de la République ; que ces jeunes, qui maîtrisent parfaitement au moins deux langues à l'issue de leurs études secondaires, soient défavorisés pour la suite de leurs études et puissent ne pas s'intégrer à l'ensemble républicain.

Les membres d'Ar Falz, dont la plupart sont des enseignants du public, considèrent qu'une laïcité bien comprise doit impliquer l'ouverture sur toutes les cultures, y compris régionales et le respect des différences linguistiques et patrimoniales : toutes les langues et cultures de France sont une richesse pour notre pays, un atout dans la formation intellectuelle et citoyenne de nos jeunes. Que les véritables laïques cessent donc de nier les différences culturelles de notre pays, de les exclure de l'école de la République, de confondre unité et uniformité !

Aussi le Mouvement Ar Falz réclame-t-il, au nom de la laïcité, le maintien du processus d'intégration des écoles Diwan dans l'Enseignement public.

AR FALZ
Mouvement culturel breton,
laïque et démocratique

Le S.O.E. (Sindicat Occitan de l'Educacion) réagit à la décision du Conseil d'Etat rejetant l'intégration à l'enseignement public des écoles Diwan

Le S.O.E. (Sindicat Occitan de l'Educacion) est indigné par la décision du Conseil d'Etat visant à suspendre le processus d'intégration à l'enseignement public des écoles bilingues français/breton Diwan. Le Conseil d'Etat se range aussi aux côtés de ceux qui défendent une conception fermée de la laïcité considérant que la diversité s'oppose au principe d'égalité.

Après l'opposition du Conseil constitutionnel à la ratification par la France de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, c'est désormais le Conseil d'Etat qui refuse la pédagogie par immersion pratiquée par les écoles Diwan. Dans les deux cas, ce sont des fonctionnaires chargés d'interpréter la loi qui vont à l'encontre de décisions prises par le pouvoir politique qui tire sa légitimité du suffrage universel. Ainsi, la haute administration, au lieu de servir le politique, le condamne à l'immobilisme.

Depuis de nombreuses années, les demandes fortes exprimées à tous les niveaux en faveur de langues régionales en véritable danger de mort sont systématiquement rejetées. Cette intransigeance de l'Etat, face à un mouvement démocratique qui s'exprime chaque année davantage étant donné l'urgence de la situation, est dangereuse. Le pire serait que cette panne de la démocratie conduise à une radicalisation des moyens d'action légitimant ainsi une répression accrue de l'Etat. Les gardiens zélés de la Loi fondamentale, garants de la cohésion nationale devraient y songer.

S.O.E. (Sindicat Occitan de l'Educacion)

"Que les parents puissent avoir le choix"

Dans un communiqué appelant à la manifestation du 10 novembre à Quimper, l'association « Div Yezh » (parents d'élèves pour le breton à l'école publique) écrit :

« Le Conseil d'Etat vient de rendre en référé une ordonnance de suspension du passage de Diwan sous statut public et des dispositions relatives à l'enseignement bilingue par immersion en considérant qu'il y avait un doute sérieux quant à la légalité des décisions du ministre de l'Education nationale, notamment à l'égard de la constitution.

Bien que non concernée par cette décision, Div Yezh, association de parents d'élèves pour l'enseignement du breton à l'école publique, demande que les parents puissent avoir le choix entre les méthodes de l'immersion et de la parité horaire qui ont toutes les deux pour objectif d'atteindre le bilinguisme équilibré à la fin de l'école primaire.

Afin que tout doute soit éliminé, que l'enseignement du breton puisse se développer et qu'une avancée soit réalisée sur le plan de la démocratie culturelle en France, Div Yezh demande la modification de la constitution et la ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires. »

POIGNANT À L'ASSAUT DE DIWAN :
le Quimpérois tombe le masque

Depuis la décision du Conseil d'Etat, les professeurs autoproclamés de vertu républicaine et de laïcité n'hésitent plus à claironner sur tous les toits que le passage de Diwan sous statut public doit s'accompagner d'une remise en cause de l'apprentissage par immersion linguistique, apprentissage qui constitue l'essence même de son projet pédagogique.

C'est ainsi que le ci-devant maire de Quimper, Bernard Poignant, dans l'interview fielleuse et affligeante qu'il a accordé au quotidien « Le Monde » le 12 novembre, s'en prend sans vergogne aux fondements mêmes d'un système éducatif qui fonctionne avec le succès que l'on sait depuis près de vingt-cinq ans. Poignant utilise trois angles d'attaque dans son entreprise de démolition.



Photo Loeiz Bloñs

Bernard Poignant (à droite) avec Françoise Morvan

Tout d'abord, la place accordée à la langue française ne le satisfait pas. « Il va falloir redéfinir à partir de quel moment on introduit le français dans le cadre de la pédagogie par immersion », affirme-t-il sans ambages, alors qu'une telle évolution n'est évidemment pas inscrite dans le protocole signé par Diwan et le ministre de l'Education.

En second lieu, s'alignant totalement sur les positions du Cnal – à croire qu'il en est l'inspirateur –, Poignant dénonce la disposition qui stipule que le breton est la langue de communication au sein des établissements. Faisant preuve d'une mauvaise foi sidérante, il estime que « quand les enfants sont à l'extérieur de la classe, la langue doit être libre. » Comme si cela n'était plus le cas ! Comme si les enfants n'avaient pas la possibilité de jouer ou de converser en français, si bon leur semble ! Il n'y a pas dans les écoles Diwan de panneaux indiquant qu'il est « défendu de parler français et de cracher par terre ». Poignant doit certainement confondre. Mais il est vrai qu'on ne doit s'étonner de rien de la part de quelqu'un qui a le front d'affirmer que la pédagogie par immersion est « une vieille technique d'apprentissage de la langue, pratiquée par Jules Ferry lui-même, il y a un siècle (sic), pour le français ».

L'insoutenable est toutefois atteint quand Poignant énonce son troisième argument, qui est qu'une école publique doit accepter tous les enfants qui le souhaitent, en feignant de ne pas comprendre que, passé un certain stade, cette intégration pose évidemment problème dans le cadre d'une immersion linguistique [1] : « Un enfant de CE2 qui voudrait rejoindre une école Diwan en CM1 ne peut le faire, car il n'a pas suivi tout le cursus. C'est une façon de dire « Les enfants étrangers dehors ». Les principes fondateurs de notre vie en commun n'autorisent pas cela ». Quelle ignominie ! Poignant a-t-il seulement conscience de la monstruosité de ce qu'il avance ?

La conclusion de celui qui, le temps d'un rapport, a pu se travestir en défenseur des langues dites « régionales », coule de source : « Il faut que le gouvernement et Diwan se remettent à discuter, que Diwan accepte une évolution sur la place du français. A défaut, chacun ira dans le mur ». On peut évidemment chercher à minimiser les faits, en considérant que Poignant est un esseulé et qu'il ne représente à peu près que lui-même. Ce serait oublier que le P.S. finistérien, qui a jugé opportun de dépêcher quelques élus devant les caméras de la manifestation de Quimper, semble bel et bien sur la même longueur d'onde que Poignant. Le communiqué du PS comportait en effet la précision suivante : « Il faut que, de son côté, l'association sache aussi faire les avancées nécessaires en clarifiant les ambiguïtés existant dans sa méthode pédagogique ». Nous préférerions, pour notre part, que le P.S. sorte rapidement de l'ambiguïté en ce qui concerne ses positions à l'égard de l'avenir du breton et de son enseignement. L'électeur a le droit de savoir si c'est l'hostilité ouverte d'un Poignant ou l'engagement officiel et solennel du ministre Jack Lang qui tient lieu de ligne de conduite au P.S. et aux personnes qui défendront ses couleurs lors des échéances à venir.

Ronan DIVARD

1 - Voici très précisément ce que l'article 4 de l'arrêté du 31 juillet 2001 relatif à la mise en place d'un enseignement bilingue en langues régionales stipule au sujet de l'intégration des enfants n'ayant pas suivi un cursus bilingue : « L'enseignement bilingue dispensé dans les écoles élémentaires ou établissements « langues régionales » ou dans les sections de langues régionales s'adresse en priorité aux élèves ayant déjà suivi un curcus bilingue. Ces établissements ou sections pourront toutefois, après avis de l'équipe pédagogique concernée, accueillir également les élèves non issus de ce cursus s'ils sont en mesure de suivre avec profit l'enseignement de langue régionale et les enseignements en langue régionale qui y sont dispensés. »

Poignant a cru bon, sans doute en tant qu'« expert » en langues « régionales », d'écrire à Lionel Jospin pour lui faire part de ses états d'âme à propos de Diwan.

Laïcité ou intégrisme ?



D.R.

Le 16 novembre, se sont réunis, devant l'hôtel de ville de Rennes, plus de 500 écoliers, collégiens, lycéens et étudiants qui apprennent le breton dans la capitale régionale. Ils ont posé pour une grande photo de famille. Cette manifestation, dans le cadre de l'année européenne des langues, avait pour but de montrer que le breton intéresse un nombre croissant de familles de la région rennaise. Ici, la mise en place des tout-petits. ***Qui a dit qu'à Rennes on ne parle pas breton ?***

La réaction de ceux qui se présentent comme les défenseurs de la laïcité et donc opposants au projet d'intégration des écoles Diwan n'est pas une surprise. Dès le mois de mai dernier, tout en nous félicitant des propositions de J. Lang, nous soulignions à quel point cette avancée n'avait rien d'irréversible tant que les langues « régionales » ne disposeraient pas de statut officiel. Cela passe par la modification de l'article 2 de la Constitution qui stipule que « la langue de la République est le français ». Article mis en avant par les opposants à la ratification par la France de la Charte européenne des langues minoritaires – les mêmes que ceux qui dénoncent aujourd'hui l'accord passé entre Diwan et l'Education nationale.

La notion de l'égalité de ces républicains d'un autre âge est terriblement réductrice. Il y a un siècle ils auraient participé sans nul doute à l'exaltante fâche d'éradication du breton, du basque ou de l'alsacien. Au nom d'une conception supérieure de la nation, en fait d'une nation supérieure, dotée d'une langue supérieure, seule à même d'apporter les lumières à des populations arriérées. Cette – fausse – égalité consiste à refuser l'autre dans sa différence, à vouloir le rendre semblable à soi.

Cet égalitarisme est le produit d'une idéologie de l'Etat centralisé dont on voit les avatars aujourd'hui dans les anciennes colonies françaises, singulièrement en Algérie où l'identité berbère est niée et combattue par le pouvoir central. Si l'unité de la République suppose une telle intolérance, alors cette unité est factice. Si la République se relève incapable d'assumer la diversité, alors elle va au-devant de confrontations que personne ne peut souhaiter. La République moderne devra nécessairement être décentralisée et plurielle.

Avec la remise en cause de l'intégration de Diwan, le débat prend une nouvelle dimension, à la veille d'échéances électorales majeures. Les élus de l'AEMB y prendront toute leur part, notamment en sollicitant leurs collègues des conseils municipaux de Bretagne.

Herri GOURMELEN
Président de l'AEMB
Association des élus municipaux bretons

Témoignage d'instit'

On parle beaucoup de l'enseignement par immersion dans les écoles Diwan, ce qui dérange le Comité national d'action laïque (Cnal). J'ai été instituteur dans l'enseignement public et j'ai enseigné neuf ans au Maroc dans les écoles franco-musulmanes et trois ans en Nouvelle-Calédonie, en école de tribu.

J'ai toujours pratiqué l'enseignement par immersion mais… en français ! Là était tout la différence : alors, ça ne dérangeait personne, pas même le S.N.I. (Syndicat national des instituteurs) dont les héritiers font partie du Cnal…

Ces "militants des droits de l'Homme" n'ont d'ailleurs pas levé le petit doigt lorsque, en 1975, j'ai été expulsé de Nouvelle-Calédonie parce que… j'étais trop bien avec les Kanaks.

Gildas ELIES



Photo Le Peuple Breton/Pierre Morvan

Les militants de l'UDB étaient, une fois encore, nombreux parmi les 8.000 personnes qui manifestaient pour Diwan, le 10 novembre dernier.

3e aéroport parisien… dans la Somme !

L'UDB dénonce un choix ultra-jacobin qu'elle entend continuer à combattre

L'Union démocratique bretonne (UDB) a appris sans surprise la décision gouvernementale de construire « un troisième aéroport parisien dans la Somme » (sic). Un aéroport parisien à 125 km de la tour Eiffel, chez des Picards qui n'en voulaient pas et qui se sentent légitimement dépossédés et humiliés.

En effet, les dés étaient pipés depuis longtemps. Quand le député vert André Aschieri a pris la décision courageuse de démissionner de la DUCSAI (« Démarche d'utilité concertée pour un site aéroportuaire international »), il était clair pour tout le monde que cet organisme, créé pour l'occasion, n'était qu'une parodie de concertation. Il est déplorable que ni Dominique Voynet, ni Yves Cochet n'en aient tiré la leçon. Résultat, le ministre vert de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire en fut réduit à se déclarer « satisfait » de ce qu'il considérait la veille encore comme un choix extrêmement néfaste pour l'environnement et l'aménagement du territoire. Tel est toujours, officiellement, l'opinion des Verts…

L'UDB, pour sa part, continuera de dénoncer cette décision politique et de la combattre pour obtenir son annulation. Que cette décision émane d'un gouvernent qui se veut de gauche ne changera en rien notre analyse, car la concentration autour de Paris des pouvoirs politique, administratif, économique, financier ou culturel a atteint des niveaux insupportables qui mettent à bas le principe d'égalité.

L'énorme mégapole parisienne continue d'enfler

Les seuls aéroports de Roissy et d'Orly concentrent sur 2 % du territoire français (Ile-de-France) plus de 75 % du tarif aérien, passagers et fret confondus. Cette situation d'hyper concentration, sans équivalent dans les pays dits développés, est un facteur important dans la poursuite de l'expansion démographique, économique et financière de la mégapole parisienne, au détriment de ce que d'aucuns nomment avec condescendance la « province » (en latin « pays vaincu »). Car, contrairement à ce qui s'est écrit dans bien des publications depuis le dernier recensement de 1999, l'expansion du grand Paris se poursuit à partir des départements de l'Ile-de-France, mais aussi des départements voisins. Entre 1900 et 1999, si Paris-même a perdu 27.000 habitants, la population des 13 départements limitrophes a crû de 425.000 personnes, soit 23 % de la croissance démographique française sur seulement 9 % du territoire. Dans « La Bretagne au cœur du monde nouveau » [1] Joseph Martray et Jean Ollivro soulignent qu'*« à eux seuls, les quatre départements de la grande couronne (Seine-et-Marne, Loiret, Eure, Oise) ont gagné 268.000 habitants, soit 14 % de la croissance démographique française sur 2,7 % du territoire »*.

Avec la décision prise par le gouvernement, l'ultra-jacobinisme a encore frappé et avec lui une vision ultra-conservatrice (car héritée de l'Ancien Régime) de l'action publique. Les 5 milliards de francs promis aux 10 principaux aéroports régionaux, sous la forme « royale » de prêts préférentiels, sont une insulte aux citoyens qui vivent en région, au regard de ce que devrait coûter le projet de Chaulnes à l'ensemble des contribuables français (entre 40 et 60 milliards de francs avec la connexion TGV). Nous refusons cette aumône qui reviendrait à entériner une République à plusieurs vitesses : celle d'en haut qui profite de façon dispendieuse de la manne collective et celle d'en bas qui doit se contenter des miettes.

« L'aéroport des dupes »

Le quotidien « Le Monde » dans un édito intitulé « L'aéroport des dupes », écrivait le 16 novembre : *« L'annonce de Chaulnes est un jeu de dupes censé calmer à la fois les impatiences des riverains des aéroports parisiens et les inquiétudes des populations des huit autres sites présélectionnés » […]*

« Pourtant le principe même d'un troisième aéroport parisien n'a jamais été vraiment discuté […]. Certes quelques mesures compensatrices, destinées à consoler les Verts, ont été annoncées comme des prêts à taux préférentiels de 5 milliards de francs, pour développer Lyon ou le futur aéroport Notre-Dame-des-Landes, entre Nantes et Rennes. Mais pourquoi n'avoir pas poussé cette bonne logique jusqu'à développer vers l'international ces autres aéroports de Lyon, Bordeaux et Lille en complément des deux aéroports parisiens ? Pourquoi ne songer qu'à un nouveau site « francilien » ? […] Les onze millions de Franciliens ne sont pas les seuls à voyager par les airs. » Et « Le Monde » de conclure : *« Faut-il qu'un choix d'aménagements du territoire, essentiel pour le pays mais soumis à des impératifs économiques et environnementaux contradictoires, se résume à un calcul électoral ? »* La charge est sévère contre le choix jacobin et la manœuvre électoraliste du gouvernement. Et elle est d'autant plus significative qu'elle émane d'un média parisien.

De notre côté nous n'entendons pas renoncer. Les jeux sont loin d'être faits, car le premier « coup de pioche » à Chaulnes n'est pas prévu avant 2010. L'UDB entend donc utiliser sa présence aux élections législatives de juin 2002 dans l'ensemble des circonscriptions de Bretagne, Loire-Atlantique incluse, pour exiger l'annulation de cette décision inique et obtenir une nouvelle politique des transports qui rompe enfin avec les schémas jacobins. Le rapport de forces droite-gauche s'annonce suffisamment serré pour que les 36 candidats que nous soutiendrons pèsent sur le résultat final. Le combat continue.

Union démocratique bretonne

(1) Ce livre a été présenté dans le P.B. de juillet dernier.

Bulletin d'adhésion

Rejoignez l'UDB !

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Signature

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque minimum de 150 francs.

Pour une Bretagne réunifiée qui respecte ses voisins

Notre ami Bernard Guérin est bien sévère quand il écrit (PB n° 453 - octobre 2001) que *« vis-à-vis des départements limitrophes, le ton (de l'UDB) est vraiment condescendant quand il n'est pas ouvertement méprisant ou rejetant »*. Pour justifier cet avis, il s'appuie sur un article que j'avais commis deux mois plus tôt (PB n° 451 - juillet 2001). Et Bernard Guérin d'interroger : *« Sur quelles bases rejeter certaines parties de la Vendée, de l'Anjou ou de la Mayenne ? »*

En juillet donc, j'écrivais : *« Nous ne voulons pas du Grand Ouest, ersatz de Far West. Nous voulons une région Bretagne reconstituée, réparée, retrouvée, de Ouessant à Clisson. Nous ne somms pas indifférents au sort des habitants de la Mayenne, de la Vendée, du Maine-et-Loire et de la Sarthe mais nous pensons que leur avenir se situe dans un autre cadre régional : la Vendée a toute sa place dans le Poitou, dont elle partage la culture : la Sarthe, le Maine-et-Loire et la Mayenne peuvent s'intégrer dans une grande région du Val-de-Loire, avec la Touraine. Mais c'est d'abord aux habitants de ces départements d'en décider. »*

Relecture faite, je distingue mal le caractère condescendant, méprisant ou rejetant de cet écrit. Mais l'essentiel n'est pas là. L'important est de se bien comprendre et si les mots choisis ont pu sembler ambigus, il convient de remettre l'ouvrage sur le métier.

Bernard Guérin interroge : *« Pourquoi ne pas imaginer que dans deux siècles les habitants des régions actuellement limitrophes, ayant choisi démocratiquement de rejoindre la Bretagne, n'aient pas un sentiment d'appartenance aussi fort que peuvent l'avoir les Niçois vis-à-vis de la France ? »* Par là même Bernard Guérin pose la question de la pérennité, voire de l'atemporalité des constructions territoriales. Les pays ou les régions sont-ils éternels dans leur cadre géographique et dans leur existence même ? Evidemment non. Les pays et les régions sont des créations humaines et comme tels ils sont mortels : ils ont connu un début et ils connaîtront une fin. La conscience lucide de cette évidence est importante à diffuser pour prévenir les tueries nationalistes qui ont toujours pour fondement la religion de la nation. Chaque professeur d'histoire ou de géographie devrait s'y attacher.

Mais la question de Bernard Guérin interroge aussi les ressorts des modifications territoriales. Qui peut décider de la disparition d'une région ou d'un pays, de sa fusion dans un ensemble plus vaste ou de son extension par absorption ? En démocratie, c'est le peuple. Et quand je dis le peuple, je veux dire chacun des peuples concernés par un processus de disparition, de fusion ou d'extension.

A quelques communes près, le territoire de la Bretagne n'a pas varié depuis l'an 851. Combien de régions, combien de pays peuvent témoigner d'une identité territoriale aussi longue ? Je parle d'identité territoriale à dessein, car le « territoire » est le résultat d'une construction humaine et d'une volonté d'être, à l'opposé de l'« espace » qui est vide de toute identité (on parle de l'espace – et non du territoire – sidéral) et à ce titre nourrit les publications des technocrates de l'aménagement. Depuis 1985, plusieurs sondages ont montré qu'une majorité de plus en plus nette de citoyens de Loire-Atlantique souhaitent la réunification administrative de la Bretagne. Très régulièrement des manifestations ont lieu à Nantes pour que ce souhait se réalise. Je ne vois, ni ne pressens aucun mouvement comparable, aussi bien en Vendée que dans la Mayenne ou le Maine-et-Loire.

En conclusion, et j'espère que Bernard Guérin ne m'en voudra pas, car celui que je vais citer était aux antipodes de ses idées, Roger Cadiou, dans son ouvrage récent « L'hermine et la croix gammée » nous rappelle fort à propos ce que le nazi breton Olier Mordrel écrivait en 1939 dans sa revue « Stur » : *« Hitler n'a rien inventé en invoquant les droits historiques du Reich sur le royaume de Bohème... Nous-mêmes, Bretons, rappelons volontiers que notre pays est allé autrefois jusqu'à la Maine, sans accorder un poids démesuré aux « droits » de nos frères inférieurs bas-normands, bas-manceaux et bas-angevins ».*

Je suis convaincu que Bernard Guérin ne veut pas plus que moi que les démocrates bretons, parce que l'annulation du décret de Vichy qui a séparé le pays nantais du reste de la Bretagne en 1941 ne leur suffirait plus, soient taxés d'impérialisme et de nostalgie malsaine.

Christian GUYONVARC'H

Aménagement ou déménagement de la Bretagne centrale ?

En trois ans, la subvention de fonctionnement du Centre culturel breton qui gère Ti ar Vro à Carhaix est passée de 100 000 à zéro francs ! Face à cette situation, les « Amis de Ti ar Vro» ont lancé une campagne de pétitions-cartes postales où ils imputent ce fait à Richard Ferrand, conseiller général PS de Carhaix. Sans une once d'humour, celui-ci porte plainte ! Sous le prétexte que ce n'est jamais un conseiller qui supprime une subvention, mais la majorité du Conseil général... Et donc que la pétition le diffame ! Quelle hypocrisie ! Comme si tout le monde ne savait pas que lorsqu'une subvention est attribuée à une association, le conseiller général du coin (quel qu'il soit) s'empresse de s'en attribuer la paternité, au moins morale.



Nono/Les Amis de Ti ar Vro

Et puis, comment a voté Richard Ferrand sur les dossiers de subventions du fonctionnement de Ti ar Vro ? Il les a soutenus et a été mis en minorité par ses amis du PS ? Il ne faudrait pas prendre les Bretons, même du Kreiz Breizh, pour des imbéciles !

■

Géré comme... une talibanque ?

L'expression « géré comme une entreprise » se répand particulièrement depuis la fin des années soixante-dix, autrement dit depuis le « commencement de la fin » de la montée de la gauche politique et de la dynamique syndicale. On veut bien admettre que par rapport à certaines dérives administrativo-technocratiques, elle exprime un souci d'efficacité authentique. En tant qu'individu, le bonhomme – ou la femme – qui mouille sa chemise pour monter sa « boutique » dans des conditions difficiles mérite le respect, comme celui qui, malgré une forte concurrence, maintient son entreprise dans la course. Mais la fréquence élevée de l'emploi de cette formule enlève à celle-ci une part de son innocence et la rend même franchement suspecte. Une question se pose : ne participe-t-elle pas à un bourrage de crâne bien orchestré ?

Géré comme quoi ?

Primo, on peut d'abord constater que toutes les entreprises ne sont pas « bien gérées ». Il faudrait donc au minimum dire « géré comme une entreprise bien gérée » ou « géré comme une bonne entreprise » ou quelque chose d'équivalent. Sinon, on pose comme doctrine l'idée saugrenue que *toutes* les entreprises sont gérées positivement. Le beauf le plus éteint devant ses actualités télé va faire des bonds !

Secundo, pour choisir les entreprises « bien gérées », il va falloir sortir une artillerie de critères ! S'agit-il d'une bonne gestion pour le personnel (création d'emplois, des salaires convenables, de conditions de travail vivables), pour le patron (un staff solide, des syndicats plus ou moins amortis, des perspectives de développement, des stocks options à la française – les meilleures...), pour les actionnaires (de la rentabilité, et rien d'autre), pour les voisins de l'entreprise (un environnement supportable ou pas) ?

Certains de ces critères s'opposent franchement. Autrement dit, notre expression initiale, même corrigée comme on l'a proposée plus haut, n'a plus de sens. Son emploi fréquent, présenté comme logique, relève donc du baise-couillons.

Exa-géré comme...

Quelques entreprises ont fait très fort ces dernières semaines pour renforcer notre interrogation. Elles ont vraiment exa-géré !

Moulinex dont même les plus conformistes dénoncent la mauvaise gestion prolongée.

Total, déjà casserolée abondamment par l'« Erika », se distingue encore pour l'explosion de Toulouse...

La Swissair, fleuron de l'économie suisse au-dessus de tout soupçon (à qui notre baron Seillère confiait la monnaie de son groupe...) qui s'écroule, puis se fait renflouer par l'état fédéral helvétique...

Un ensemble géré comme... il se doit

Voilà quelques entreprises « de pointe » ! Il y a certainement d'autres performances. Mais peu importe tel ou tel exemple. Notre honorable confrère Ouest-France publiait le 10 octobre sous le titre « Un monde dangereux pour les syndicats », l'essentiel du rapport annuel 2000 de la Confédération internationale des Syndicats libres (C.I.S.L.). Citons quelques extraits : *« L'organisation a répertorié, dans le monde, environ 8.500 arrestations, plus de 100.000 cas de harcèlement et près de 20.000 licenciements abusifs en raison d'une activité syndicale. Dans toutes les catégories, les violations (de droit) sont en augmentation et ont parfois triplé par rapport à l'édition précédente du rapport. »* Le lien avec la mondialisation réalisée dans une optique néo-libérale apparaît de manière évidente : *« Particulièrement dans les pays pauvres, on dit que le seul moyen de s'en sortir consiste à produire pour l'exportation et à être attractifs pour les investisseurs étrangers. Les pays cherchent donc à tenir les coûts et le meilleur moyen pour cela, c'est d'accroître la pression sur la force de travail. »*

Enfin, l'an dernier, 209 syndicalistes ont été assassinés – dont 153 en Colombie.

Les talibanques

Evidemment l'entreprise, dans le cadre de la mondialisation néo-libérale contribue à renforcer les inégalités : elle renforce les forts et laisse les faibles hors d'un développement véritable. Elle fait travailler les enfants, ce qui nuit gravement à leur santé et compromet leur avenir. Elle veut « moins d'Etat » pour les impôts et la réglementation, afin d'enrichir les riches et de faire n'importe quoi aussi souvent que possible (transports maritimes, qualité des produits agricoles et autres). Elle veut toujours plus d'Etat pour les subventions et autres opérations de sauvetage... Elle ne résout pas les problèmes de la faim et de la santé dans le monde. Au contraire !

Elle traficote enfin avec les paradis fiscaux... ce qui rend impossible une chasse efficace au blanchissement de l'argent sale – celui des mafias comme celui des terroristes ! Ainsi, aujourd'hui les Etats-Unis semblent désarmés (!) devant certaines banques utilisées par les talibans, à moins de nuire gravement à certains intérêts américains. Ainsi le piège se referme...

Enfin, le fanatisme religieux constitue par lui-même un danger effroyable. Il a souvent été soutenu, en Afghanistan par exemple, par le capitalisme. Il s'appuie aussi sur les inégalités dans le monde. Il utilise ses banques douteuses. Evitons au moins de l'aider !

Après les millions de morts du communisme et les dizaines de millions de morts de faim chaque année dans le système libéral actuel, ne laissons pas faire n'importe quoi au XXI[e] siècle ! Inventons une nouvelle gestion du Monde.

Joël GUEGAN

Parole de handicapé :

Lettre aux parlementaires

Le 18 juillet 2001, Madame Ségolène Royal, ministre de la Famille et à l'Enfance, chargée des Personnes handicapées, a présenté un plan d'action en faveur des personnes handicapées et je pense que ce projet de loi sera discuté prochainement au parlement. C'est la raison pour laquelle je me permets aujourd'hui de venir dire que ce plan d'action me paraît être une étape essentielle dans notre existence car, à mon niveau, j'entrevois dans le texte une rupture ou une possibilité de rupture avec des pratiques qui cantonnent encore des milliers d'adultes dans des situations de mineurs.

Dès le départ, le texte souligne la nécessité de changer le regard par rapport aux personnes handicapées. Si une telle visée devait entrer dans un texte législatif, cela conforterait des milliers de personnes pour se retrouver à égalité dans le regard des autres. Je n'apprends rien en rappelant que la perception héritée des siècles passés, véhiculée par des philosophies dominantes, exprimées dans des comportements et des propos parfois maladroits, parfois tactiques, reste un obstacle réel. Certes, depuis 20 ans radio, télévision et presse écrite ont contribué à rehausser notre image de citoyen. Restent des préjugés qui ont la vie dure...

Tout le monde parle des formations professionnelles, des travailleurs et des travailleuses qui nous aident dans la vie quotidienne. Or, la dite formation reste trop empreinte des préceptes qui trouvent leur place dans le paragraphe précédent et ne débouche pas réellement sur un changement de mentalité. Or, la formation des aides à domicile devrait être un terrain privilégié pour souligner la nécessité de casser des schémas dans lesquels sont encore trop souvent confinées les personnes handicapées physiques. Il est essentiel que ces travailleurs, ces travailleuses sachent exécuter leur contrat de travail, mais il serait également essentiel qu'elles connaissent le retard des mentalités à notre égard afin qu'elles ne soient plus, dans certains cas, un agent amplifiant ou justifiant les préjugés. Autrement dit, il serait souhaitable que la fonction d'aide à domicile et celle d'éducateur à la semaine soient distinguées afin que la personne handicapée qui le désire ait le statut d'employeur réel, indépendant de toute cette galaxie d'associations qui proclament travailler pour les personnes handicapées et dont le souci majeur n'est pas de combattre les préjugés. Au contraire, ces associations tablent parfois sur la méconnaissance de l'opinion pour apparaître les maîtresses du jeu.

Je viens de parler des aides à domicile, métier socialement indispensable pour l'autonomie des personnes handicapées. Encore faut-il, outre une formation adéquate aux besoins, avoir la possibilité de les rémunérer correctement. Or le projet de loi me semble discret sur ce point. En effet, actuellement une personne handicapée a, au maximum, une allocation compensatrice versée par la DDISS de 4.700 francs environ. Autrement dit elle peut



avoir 90 à 100 heures par mois. Parfois cette personne a besoin du double, faute de quoi elle connaît une situation végétative ou se trouve obligée d'être placée dans un établissement où le prix de journée prend un envol vertigineux ; mais là la collectivité paye !

Il est évident qu'en plus de cette allocation compensatrice, le candidat à l'autonomie a besoin d'un pouvoir d'achat. Et le plus souvent, c'est l'allocation d'adulte handicapé qui constitue le pouvoir d'achat. Or, son montant de 4.200 F au maximum (voire, pour la majorité, de 3.650 F) reste éloigné du SMIC alors que les frais engagés et l'aspiration à une vie sociale culturelle justifieraient que la dite allocation soit sérieusement augmentée.

Certes, les pouvoirs publics consacrent une somme considérable pour nous aider. Certes, les droits que nous revendiquons supposeraient peut-être que cette somme augmente... Peut-être. Car, ces dernières décennies les prix de journée dans les établissements d'accueil et les salaires des personnels ont absorbé une masse colossale de fonds publics. Handicapé de naissance, observateur de la vie sociale et militant pour une véritable autonomie des personnes, je pense qu'arrivera le moment de redistribution de la dite masse d'argent, qu'il faudra réorienter les tuyaux, et qu'il faudra enfin écouter le handicapé physique citoyen responsable et non plus seulement des responsables dont le premier souci est la bonne marche de leur établissement...

On me dira que ces établissements sont indispensables pour certaines personnes handicapées. Et là je suis entièrement d'accord. Cependant, et j'insiste, il faut que la personne handicapée physique dans un établissement ait des droits. Je dis bien des droits et non plus seulement certaines faveurs accordées à certains moments, quand cela arrange tout le monde. Un établissement d'accueil doit différer d'un établissement de soins. Des personnes sont obligées d'avoir recours à des établissements d'accueil et il serait inhumain qu'elles soient, en plus, obligées de subir un règlement intérieur heurtant leur liberté individuelle et publique. Il serait inhumain que dans tel établissement la direction et les membres du personnel continuent à minorer les aspirations de liberté de mouvements et continuent à ériger des systèmes infantilisants. Je constate que, dans le texte de Mme Royal, ce point important affleure. J'encourage les parlementaires que vous êtes à l'expliciter, en proposant des garanties découlant de la loi pour les personnes obligées de résider dans ces structures.

En fait, en transformant le texte présenté par Mme Royal en loi, les parlementaires donneront des clés essentielles aux personnes handicapées pour mener leur existence avec le moins d'obstacles possible.

Pour finir je suggérerais une disposition complémentaire. Il m'est arrivé de prendre connaissance de la situation des personnes handicapées physiques ayant assumé une carrière professionnelle : elles éprouvent beaucoup de difficultés à parvenir au terme de celle-ci, car les difficultés dues au handicap commencent à se lier à celles de l'âge. Un avancement de l'âge de la retraite à 50 ans pour ces personnes serait justice...

Gildas TREVETIN

Novembre... vu par Nono





Conte de Noël

2007, année terrible pour les mots

Il avait fallu patienter très longtemps avant que des hommes éclairés décident enfin de rétablir l'ordre au beau pays de France. Ceci ne fut possible que par l'accession au fauteuil suprême d'un personnage devenu charismatique après un long et complexe parcours politique, comme il l'est toujours en ces circonstances qui échappent de beaucoup aux gens modestes. En ce 10 mai 2007, cet homme savourait sa tardive et délicieuse victoire, entouré d'une poignée de fidèles de la première heure et d'une foule disparate de sbires ayant pris le train en marche au fil du temps. Il avait échoué cinq ans plus tôt – n'étant pas même présent au second tour de l'élection présidentielle – lors du succès du candidat de la gauche plurielle qui ainsi renvoyait le Président sortant, favori des sondages, dans sa Corrèze profonde où il attendit fébrilement la police.

La gauche fut si gauche dans l'exercice d'un pouvoir lui échappant de plus en plus face aux nouveaux maîtres du monde, les élites transnationales du "tout économique et financier", que le "troisième homme" de 2002 sut très vite qu'il pouvait devenir le premier en 2007. Deux ans après l'échec, il fonda le Monorena (MOuvement pour une NOuvelle REvolution NAtionale). Le sigle sacrifiait merveilleusement au culte éperdu de la World culture qui, bien sûr, n'était pas la tasse de thé de notre homme. Mais, qui veut arriver s'en donne les moyens. Ceci fut encore confirmé par le choix d'un logo suranné fait de l'accouplement d'un râteau et d'une enclume, symboles justifiant la devise annonciatrice de victoire : "Ratissez large pour rétablir l'ordre".

En cinq longues années, le rigoureux protestant n'avait rien pu sérieusement redresser. Sous les coups de boutoir de la mondialisation ultralibérale, la société de son pays ne pouvait que contempler le progrès de la misère, mère prolifique de tous les désordres. Le nouvel élu s'attela courageusement à la tâche herculéenne qu'une impérieuse reconstruction morale commandait de réaliser promptement. Vite surnommé "le vieux lion", il bénéficia, comme à l'accoutumée, d'un salutaire "état de grâce" que quelque humoriste malveillant, immédiatement censuré, osa transformer en "état du Val de Grâce". On décréta que le tout premier désordre était celui des mots. Ce qui menaçait la République en tout premier lieu, c'était l'envahissement de la langue nationale par tous ces mots venus d'on ne sait où et qui ronge l'unité de la Nation par l'entretien de particularismes ne demandant qu'une étincelle pour s'enflammer. On avait eu sa dose avec la Corse, détachée depuis 2004 de la République, à la suite d'un référendum où la population de l'île vota "oui" en espérant avoir enfin la paix. On n'irait pas au-delà de ce sacrifice.

Considérant que les mots ne sont jamais neutres et que l'unité politique passe forcément par une unité linguistique préalable, "le premier homme" créa le CSL, Conseil de sécurité linguistique, chargé d'élaborer et de mettre en œuvre le nouveau dogme. Ce Conseil créa à son tour le SEL, Service de l'épuration linguistique, chargé de coordonner les divers moyens destinés à atteindre l'objectif cardinal : la pureté totale du français, attribut indispensable du bon Français. Ainsi furent inventés la police des mots, les maisons de redressement du langage, le permis de s'exprimer. A partir de l'interminable liste des mots interdits, car d'origine douteuse, établie par le CSL, le Service d'épuration linguistique traita les dénonciations, sans cesse plus nombreuses, visant des citoyens rétifs à la belle langue. On leur envoyait prestement la police des mots. Selon le degré de gravité du délit, les coupables d'avoir maltraité la langue perdaient des points sur leur permis de s'exprimer ou étaient dirigés vers une maison de redressement du langage pour un séjour que le psycholinguiste en chef de ce lieu déterminait après l'épreuve de la question. On ne put cacher bien longtemps que pour les cas les plus graves la camisole linguistique était de rigueur.

A l'issue de ces séjours et traitements adaptés, les citoyens redressés recevaient de nouveaux points sur leur permis. Ces points pouvaient aussi être obtenus à la suite d'une dénonciation, après vérification que la personne dénoncée s'était bien rendue coupable du délit de maltraitance de la langue. En fait, on procédait à un échange de mots : pour deux mots impropres, prononcés ou écrits, on en récupérait un, appartenant à la bonne langue. Les plus habiles à manier la langue, incertains d'être tout à fait à l'abri de faux pas linguistiques, participaient à des joutes oratoires dans des salons parfois très renommés où ils pratiquaient, sans vergogne et sans pudeur mal placée, le purilingus qui leur permettaient d'engranger des points de langage monnayables sur le Marché des mots, afin de racheter les mauvais mots des copains ou contre de l'argent bien gagné à la sueur des papilles et des neurones.

L'anglais échappait tout naturellement aux tracasseries de ce système ubuesquo-kafkaien. La langue de l'économie, du commerce et de la finance était intouchable. La quasi-totalité des conseils d'administration d'entreprises se tenait désormais en anglais et les administrateurs ainsi que les cadres de ces entreprises possédaient un laisser-parler spécial leur permettant de se laisser aller, par déformation professionnelle, en dehors de l'enceinte des affaires. De grands linguistes essayèrent de protester contre cette politique d'épuration, à leurs yeux criminelle et stupide. La police des mots les mit en prison pour longtemps. En tant que linguistes, ils n'ont aucune excuse ! D'autres fuirent le pays et demandèrent l'asile linguistique à des nations plus accueillantes pour les mots. Hélas ! beaucoup des professionnels de la langue courbèrent l'échine quand ils ne comptèrent pas eux-mêmes au nombre des purificateurs zélés.

En quelques mois, la bataille fut gagnée. Le jour de Noël de cette terrible année, le chef de l'Etat pouvait déclarer : "L'ordre est rétabli. Les Français ont enfin cessé de baragouiner." Le lendemain, au petit matin, la police des mots qui avait tout pouvoir dans son domaine de compétence, vint l'arrêter. C'est que le verbe "baragouiner" vient du breton, bara ha gwin signifiant "du pain et du vin". Depuis ce faux pas élyséen, le vieux lion croupit, au pain et à l'eau, dans une obscure geôle où ne lui parvient plus le moindre mot. Les mâtons y sont muets : on leur a coupé la langue, dans tous les sens du terme, car ils parlaient décidément trop mal.

Yann FIÉVET

POBL VREIZH

Rann pemp ha tregont :

Taol kurun war an draonienn (heuliad)

War-lerc'h prezegennoù pennoù bras ar sindikajoù e krogas ar gerzhadeg dre straedoù Lanleger. Ur vanifestadeg hir-hir a dremenas da gentañ dre bont Viarmes, a heulias goude ar c'hae betek pont Kervaria e-lec'h ma treuzas al Leger a-raok mont etrezek plasenn kreiz-kêr hag echuiñ dirak an Ti-Post. E penn kentañ e oa implijidi Highwave, paotred ha merc'hed warnes da goll o labour, en o dilhad-labour gwenn, liv an nec'hamant en o c'herc'henn ha war o lerc'h miliadoù a dud a-bep seurt oad, a-bep seurt micher asambles gant o dilennidi : kannaded, senatourien, maered ha kuzulierien deuet holl da zifenn ekonomiezh Bro-Dreger. Brav tre e oa an amzer. A-hed al Leger e rede un aezhenn glouar. Ur gwir hañvig Gouel Mikael.

E- kreiz an huchadennoù : «Non à la bourse, Oui à la vie !» «Aie wave, le Trégor est dans la rue !» e veze klevet ar biniou hag ar vombard. Merc'hed yaouank tre, krennardezed koulz lâret a oa o seniñ. Un tammig pelloc'h ar bomperien a rae un todilhon spontus gant o bidonioù taboulinoù.

Hag an dibunadeg liesliv a yae warraok war he fouez. E kreiz-kêr ar goñversanted n'o doa ket serret o stalioù met peget o doa warne skritelloù skoazell. Dirak an Ti-Post en em zispartias ar vanifesterien. Sioul e oa bet an traoù ha laouen e oa an aozerien da vezañ sachet kemend-all a Dregeriz hag a Vreizhiz all betek Lanleger.

En em gavout a reas Erwan ha Rozenn ar Sidaner gant Jakez hag Annaig war ar blasenn goude ar gerzhadeg.

– Aze e oas ivez ? eme Erwan d'e vreur.

– Ya, eveljust !

– N'am boa ket gwelet ac'hanout.

– N'eo ket souezhus, ur bern tud evel ma oa, eme Jakez.

– Ya, ur bern manifesterien a oa met kalz nebeutoc'h memestra evit pemp bloaz 'zo, eme Rozenn.

– Gwir eo, eme Jakez. Diaes eo sachañ Tregeriz e-maez eus o zoull en deiz-a-hiziv.



Eus an aod vev d'ar c'hoad don

(Danevell diembann gant Fañch Tréger
Skeudenn gant Nanda Troman)

– Ya ha neuze gant ar gwall daol c'hoarvezet e miz Gwengolo e New-York 'zo deuet aon d'an dud.

– Aon pe diegi, n'ouvean ket petra eo, eme Rozenn.

– Sur mat, eme Jakez, eo bet skoet an holl gant skeudennoù euzhus distruj tourioù bras New-York diskouezet e-barzh an tele met New-York a zo pell ac'han ha Ben Laden, Omar ha toud ar santier-se n'emañ ket o soñj'dont betek amañ, ne gredan ket.

– Nann, marteze zoken n'ouzont ket e-pelec'h emañ Lanleger, eme Erwan.

– Amañ, eme Rozenn, ni hon eus trawalc'h d'ober gant hon aferoù. Fall put e ya an traoù er vro ha se zo kaoz e soñje din e vije bet muioc'h a dud o vanifestiñ hiziv.

– Petra faot dit ? evelse emañ kont, eme Jakez. Ha ma afemp bremañ da evañ ur bannac'h ?

– Ya, ne vefe ket fall, sec'hedus eo an amzer, eme Erwan.

Mont a reont neuze etrezek ostaleri straed an Aogustined e penn ar c'hae. War o hent 'en em gavont gant Plouarmeliz all deuet ivez d'ar vanifestadeg, Fañch an aotrou maer kozh, Yann-Baol ar muzisian, Yann-Ber ar skolaer, Rojer micherour kozh Cgt uzin Renault ha daou pe dri all. Ur ger bennak buan ha buan en ur dremen ha warraok adarre.

E ostaleri «Ar Marigny», straed an Aogustined eo kazimant leun ar sal gant manifesterien echu gante o c'herzhadeg ha rollet gante o bannieloù hag o gitonoù met o «badjoù» a chom war o bruched. Kaozeal a reont ken kreñv m'o deus poan re C'hlizarc'hant o en em intent etreze evit an dibab evajoù. A-benn ar fin e tiviz ar merc'hed kemer bep a vannac'h kafe hag ar baotred bep a vannac'h «Dremmwel», bier Landreger.

– Ac'hanta Rozenn, eme Jakez, penaos emañ an traoù ganit ?

– Feiz, e-maez adarre evel ma c'houveez. N'on ket ma unan peogwir 'z eus ouzhpenn pevar c'hant all eveldon met n'eus ket peadra aze d'am c'hoñsoliñ.

– Ha petra ri bremañ ?

– Feiz ur pennad koñje evit en em stummañ pe adstummañ a vo roet deomp a-hervez. Paeet e vimp un tamm bennak e-keit-se.

– Gwelloc'h eo evit mann ebet, eme Annaig.

– Ya, met en em stummañ war betra ? Evit mont da labourat da belec'h ? Kaer hon o en em stummañ war ur vicher ma ne vez ket a labour e-barzh ar vro, ne servijo ket se da galz tra, evidon-me da nebeutañ. Me n'am eus ket c'hoant da vont e-maez ar vro na da c'haloupat war an hentchoù bemdez evit mont da labourat. N'on ket ken en oad d'ober se. Setu e kemeran un tamm amzer d'en em soñjal. Ha te Jakez ! Derc'hel a ra da stal da vont ?

– Derc'hel a ra da vont betek hen met n'eus ket brud vat war ar pezh a sell ouzh an telekom. Gwelet e vo. Ba ! arabat deomp ober re a wad fall.

Ale, yec'hed mat deoc'h ho tri.

Arc'hoazh e vo deiz adarre !

(Da vezañ kendalc'het)



ENEZ AR C'HAP BRETON
Kalonenn Gouezeleg Amerika

N'eus ket ezhomm da sammañ ar c'hirri war ar bigi evit treuziñ ar strizh-mor a ra an disparti etre lenedez bro Skos-Nevez (Nova-Scotia, distaget eno "Nova Scocha") hag Enez ar c'hap breton. Dre vont gant ur sav-mein e tegouezher er c'hornad brav dispar-se lec'h ma voe dalc'het bev hengoun keltiek ar Skosis gant meur a rummad diouzh renk.

O skeiñ trema an hanternoz e kammigeler etre tosennoù koadek ha serzh, bevennet gant lenneier a bep ment, en o zouesk lenneier dour sall brasañ ar bed. Eno, e-harz an tevenn a oa savet warnañ e genkiz, e arnodennas ar c'havadenner brudet Alexander Graham Bell, ar vag dre viñs kentañ. Rannet eo an enezenn e peder c'hontelezh: Inverness, Richmond, Victoria ha Cap-Breton. War-dro 150.000 a dud a zo o chom enni (diwar an 920.000 a skosis nevez). Meur a anv-lec'h e mervent an enezenn a laka da gompren eus pelec'h e oa deut ul lodenn vras eus o hendadoù: Creignish, Creigmore, Campbell, Glenora, a-hed un hent gwel-meur graet Ceilidh trail anezhañ. Emeur en ur vro lakaet da geltiek. Implijet e vez arouezioù ar skosadelezh gant aozadurioù Nova-Scotia: ur groaz Sant-Andrev a zo war he banniel hag ar skoed-ardamez roueel roet d'ar vro gozh e 1625, ur banniel bet dibabet ez ofisiel d'an 19 a viz genver 1929. Degemeret e vez ar weladennourien gant un dro-lavar ouezelek "Ciad Mile Failte" (Bezit degemeret mat mil gwech). Koulskoude ne'z a ket an dud a orin skos d'ober ar braz eus poblañs ar broviñs, met un tammig muioc'h eget ar c'hard anezhi. Bodet e vezont war un drederenn eus he gorread: en hanternoz al ledenez a ya d'ober ar braz anezhi (kontelezhioù Pictou, Antigonish) hag en Enez ar c'hap breton (staget ouzh Nova-Scotia e 1820). Kumuniezhoù alaman (8% eus ar Boblañs) hag Akadian (8,5%anezhi) a vez kavet en takadoù all, ha dreistholl diskenni repuidi lealek tec'het kuit diouzh an trizek trevadenn pa voe trec'h an disrannelerien a savas ar Stadoù-Unanet (Daougementet e voe poblañs Nova-Scotia gant o donedigezh).

Deut e oa lod bourc'hioù eus Enez ar c'hap breton da vezañ kêrioù industriel ouzhpenn kant vloaz' zo, evel Sydney ha Glace Bay e biz an enezenn. Dister eo deut da vezañ bremañ nerzh ekonomikel ar gennadoù o doa degaset al lusk-se: ar glaouerezh, an deuzerezhdir, ar pesketaerezh. Lakaat a ra an diouer a bostoù labour nevez, kalz a dud da zivroañ hag ar boblañs da zigreskiñ. Abred e oa kroget an diskar e lec'hioù' zo. Tizhet e oa bet he barr gant poblañs meur a barrez maezidi er bloavezhioù 1880. Ur c'hresk dereat a voe koulskoude gant hini an enezenn er bloavezhioù 1920 met ne voe ket evit padout.

Un istor pinvidik

Treiñ a ra ar veaj d'ur gantreadenn en amzer baseet e mirdi bev Louisbourg. Goude dezho bezañ bet trec'het en Akadia ar Reter e 1713 gant ar Saozon, e tivizas ar C'hallaoued sevel ar geoded ramparzhet-se evit difenn lodennoù o zrevadenn a oa chomet o beli warno (Enez Roueel "Enez ar c'hap breton", Akadia ar C'hornôg "Brunswick Nevez", Enez Sant-Yann "Enez ar Priñs Edward"). Degas a rae ar moru e binvidigezh d'ar porzh-se, ar porzh nemetañ e Kanada gall ne oa ket skornet e zoureier e-pad ar goañv. Etre 1733 ha 1743 e tremenas ouzhpenn 200 batimant dre e vulgul bep bloaz. Dre ne oa ket gwallstrujus parkeier an enezenn e voe kaset trevadennerien da hadañ douar ruz Enez Sant-Yann evit pourveziñ ar geoded gant boued. Ne servijas da netra. Ezhomm o doa an difraostegwechall a c'hoari annezidi ar geoded gall en he straedoù evit plijadur an douristed. Paeet e vez o servijoù gant dollaroù kanadian koulskoude ha n'eo ket gant ar moneiz implijet da vare Loeiz XV.



Foto Pobl Vreizh / P. Ar Meur

Aodoù Uheldirioù Enez ar c'hap breton.

Dazont diasur ar geltegezh

Pa voe skarzhet er-maez ar C'hallaoued e voe trevadennet an enezenn gant skosis. Degas a raent ganto ar gouezeleg ha kaozeet e voe ar yezh keltiek kozh betek an XXvet kantved e lod eus stankennoù don uheldirioù ar c'hap breton (Cape breton Highlands). Digoret eo bet eno skol-veur ouezelek nemeti ar c'hevandir ouzhpenn triugent vloaz' zo: The Gaelic College. St Ann's. Cape breton. Nova-Scotia. Canada. BOE 1BO). C'hoariet e vez gant ar gelted-se tonioù dañs kozh aet da get er vro ma oant bet ijinet hag aozet e vez gouelioù meur evit derc'hel bev an hengoun-se. Deut eo ar sonerezh-se da vezañ un dra a-bouez e personelezh ar c'hornad. Koulskoude ne c'hello ket derc'hel e live uhel ma kendalc'h an enezenn da goll an nerzh ekonomikel a ro tu d'an dud da chom enni. Estreget steuzidigezh ar gouezeleg er vuhez stroll a laka ar geltegezh war var da vont da goll en Enez ar c'hap breton. Ma ne vez ket kavet un diskoulm d'an diboblidigezh, e vo echu ganti a-barzh pell.

Estreget kelted a zo o chom er vro. Bevañ a ra amerindianed eus ar meuriad Mi'kmaq war ribloù lenneier ar Bras d'Or hag akadianed war an aod. E 1775 e voe harluet gallegerien an toleadoù bet gounezet gant ar Saozon e 1713. Dre ma nac'he an Akadianed bezañ sujidi roue Breizh-Veur e soñje d'an alouberien ne vefent ket bet pell oc'h en em sevel a-enep d'o galloud. Kerkent hag echuet ar brezel etre an div rouantelezh european evit perc'hennañ Amerika an Hanternoz, e tistroas un darn eus an harluidi d'o bro c'henidik. O vezañ ne voe ket restaolet dezho o farkeier e voe ret dezho difraostañ reoù all. Sevel a rejont div farrez en Enez ar c'hap breton: Cheticamp en hanternoz hag Isle Madame er c'hreisteiz. N'emañ ket gant ar galleg enno an nerzh dereat bet dalc'het gantañ en hanternoz Brunswick nevez ha tennañ a ra muioc'h muiañ e stad da hini gouezeleg an amezeien a orin skos.

Paol AR MEUR

●

Un voyage dans l'île du Cap breton en Nouvelle Ecosse au Canada, principal foyer de la culture gaélique en Amérique du Nord.

Istoriou hag istor

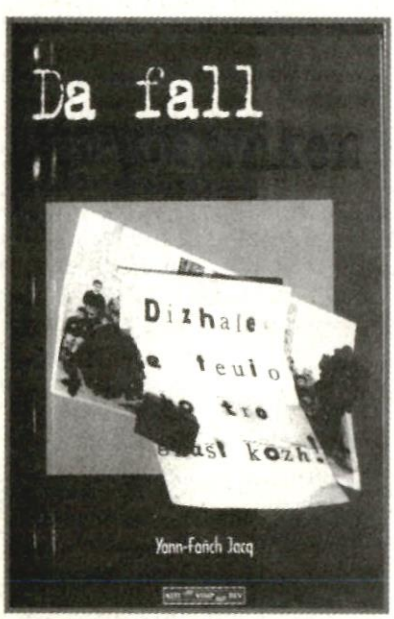
Goulc'han Kervella en deus c'hoariet alies istorioù Jakez Kroc'han Gwilhou Vihan, bet skrivet gant Per Jakez Helias. Goulc'han en deus skrivet bremañ e-unan pezhioù an daou gompaer enno."Erika", *Jakez Krohen o kouillou-kezeka", "Beh d'ar bili", "Jakez krohen ha Guillou Vihan e ti ar Ministr"*, O-zri, savet gant un tamm liv brezhoneg Bro-Vigoudenn a-drugarez da Vikael ar Roue. Kavet e vo ivez *"Jakez Krohen o farda kig-ha-farz". "Anna hag Erwan o tebri kig saout"*, ur pezh a-vremañ. *"Echu gant an ospital"* a zo bet savet war c'houlenn ar gevridigezh CMR (Kristenien war ar Maez), da geñver o gouel 50 vloaz.



Kavet e vo ivez e dibenn al levr, *"Pezioù Amnesty International"*, troet diwar ar galleg. *"Dalh war wel"*, savet e galleg gant Michel Deutsch hag "*Daou waskour oh en em gavoud asamblez"*, skrivet gant Eduardo Manet, (ganet e bro-Cuba, harluet e Pariz).

Pezhioù-c'hoari evit c'hoarain hag evit sonjal. Ul lodenn gant spered Per Jakez. Ul lodenn gant spered Goulc'han...

♦♦♦



Gant Yann-Fañch Jacq e oa bet roet deomp ur romant-polis, *"A-berzh Mammgozh"*. Kinniget deomp bremañ un eil romant-polis, *"Da fall ha da viken"*. Evel an hini kentañ ur romant e brezhoneg; met n'eo ket ur romant e Breizh, ha gant Breizhiz. E departamant la Creuse emañ an istor.

Ar chas lazhet da gentañ...Hag ar mestrezed da c'houde... An eil re warlerc'h ar re all. Peder skolaerez! Hag ur bern darvoudoù c'hoarvezet en ur gêr sioul eus "la France profonde".

Hag un tamm istor a garantez, etre Yvette hag Alan...

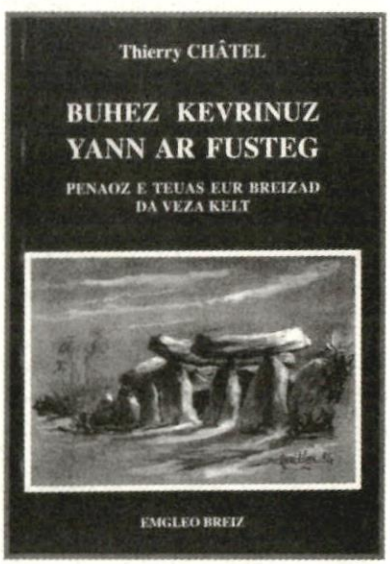
Plijus eo al leor-mañ da lenn. Adlennet eo bet an dornskrid gant Yann Desbordes, Per Denez, h. a.

Prometet zo dimp ul levr nevez a-benn dibenn 200 Lur romant-polis nevez, evel just. Trugarez, Yann-Fañch.

♦♦♦

Miz 'zo eo bet menaget dija Yann ar Fusteg, kentañ arc'hdrouiz Gorsez Breizh. Kavet e vo bremañ ul levr all diwar benn bubez hag oberenn Lemenik. Skrivet eo bet gant Thierry Chatel, savet divar e dezenn doktorelez (Roazhon 1993).

Goude ar rakskrid, *"Arzur, Marzin pe Don Kihote?"* e vo kavet skrid Erwan Berthou, bet embannet dija, nevez 'zo gant mouladurioù Hor Yezh! Met kavet e vo ivez *"Avîel gouenn ar vretoned"*, tennet eus dornskridoù hag embannet evit ar wech kentañ. Evel-se e vo anavezet gwelloc'h mennozioù Lemenik, e brederouriezh, e "Avîel" ijinet gantañ evit ar Yretoned.



Al lodenn diwezhañ eus al levr, *"Buhez ha soñjoù Yann ar Fusteg dre ziboultrenna e skridoù, e liziri ha diellioù a beb seurt"* a zo didiusoc'h.

Kavet e vo, da skouer, lizhiri eskemmet gantañ ha brezhonegerien vrudet. Evel Charlez a Vro-C'hall, tonton Charles de Gaulle.

Ul levr da vezañ lennet a-benn kompren gwelloc'h ar mare-se.

Glaoda MILLOUR

Kervella Goulc'han. *Peziou-c'hoari nevez.* 165 p. 70 L. Ar Skol Vrezhoneg-Emgleo Breiz.

Jacq Yann-Fañch. *Da fall ha da Viken.* 220 p. 50 L. franco. Keit vimp bev, 29520 Laz.

Chatel Thierry. *Buhez kevrinuz Yann ar Fusteg. Penaoz e teuas eur Breizad da veza kelt.* 224 F. 100 L.

Kinnigoù labour

Emañ DIWAN o klask

Evit skolaj ar Morbihan,

Ur c'helenner war an Istor-geografiezh,
evit remplasiñ ur gelennerez e koñje mammelezh, 8 eurvezh ar sizhun, (6vet, 4re, 3de klas}, aotreegezh hag anaoudegezh eus ar brezhoneg diouzh ret.

Post da vezañ pourvezet diouzhtu.

Lizher ha C V da gas da:

Diwan, BP 147,
29411 Landerne cedex

LIZHIRI AL LENNERIEN
Respont da Gilbert Péron (Orvault 44)

An doare-skrivañ anvet dre wallimplij "etrerannyezhel", (an holl doareoù-skrivañ a zo etrerannyezhel !) a oa bet implijet gant F.Morvannou en e leor Assimil. Emvodoù a oa bet, d'ar mare-se, etre tud ar "skolveurieg" ha tud ar "peurunvan". Met Morvannou en doa c'hoant ober buan : *"La commission n'a pas achevé ses travaux. Certains points n'ont pas encore été examinés. Nous avons donc dû trancher et même innover."*

Ha taolet gantañ un doare-skrivañ nevez, kemmeskaj ar re all, nemet ijinet gantañ implij an "S" hervez doare ar galleg, da skouer "kasset" ha "keseg" e-lec'h "kaset" ha "kezeg", doare poellekoc'h. Hag anavezet.

Eurazamant ne chom nemet un nebeudig a dud oc'h ober gant an doare-se.

War va sonj-me e vefe gwelloc'h kemer ar peb gwellañ eus ar skolveurieg hag eus ar peurunvan. Doare-skrivañ ebet o vezañ peurvad.

Glaoda MILLOUR

Korsika



Jean-Jacques/Arritti

Les erreurs les plus fréquentes chez les néobretonnants

Mark Kerrain qui nous a donné pour les débutants l'excellente méthode ***"Ni a gomz brezhoneg"*** (rééditée par TES, avec CD) complète aujourd'hui ce travail par un fascicule (21x29, 30 pages) consacré aux erreurs les plus fréquentes chez les néobretonnants. Ce "catalogue" est destiné surtout à ceux qui se croient « déjà bretonnants". Modestement l'auteur indique qu'il ne s'agit pas d'une étude compète et que des éditions ultérieures pourront suivre.

La présentation est très claire, sans mots inutiles. Certes, un index et/ou une table des matières auraient facilité les recherches. Ce sera pour tous un très bon pense-bête, obligeant chacun à "biner" son breton. Sans faire fi de la langue parlée. Par exemple pour l'emploi de "eget" et de "evit".

Un livret très dense à lire et à relire.

G.M.

Kerrain Mark. *Ni a gomz brezhoneg gwell pe well.* Embannadurioù Sav-Heol, 19 A Straed Brest, 35000 Roazhon. 35 F.

AL LIAMM
Niverenn 328



Foto Al Liamm.

Azilis Sotin-Diverrez

Da genver Gouel Kann al Loar Landerne ez eus bet aozet ur genstrivadeg danevelloù. Teir anezho, bet prizioù ganto hag int leun a faltazi, a gaver en niverenn-mañ dindan sinadurioù Thierry Châtel, Sylvain Botrel hag Aziliz Sotin-Diverrez. Homañ ziwezhañ n'eo nemet 13 vloaz hag o studiañ emañ e Skolaj Diwan ar Releg. Div zanevell all, gant Herve ar Bihan ha Patrick Drean a roio dudi d'al lennerien, ral a dud ne brizont ket ar seurt skridoù.

Efflamm Gêrvilio a ro e soñj war levrioù skrivet e saozneg diwar-benn Keltia : unan anezho, "Angela's ashes", a zo brudet-tre ha savet eo bet ur film diwar ar bennaberenn-se. Eus romantpolis diwezhañ Tony Hillerman, "Hunting Badger", a zo evel oberennoù all ar skrivagner e sichenn e metoù Indianed Amerika, e vez kont ivez.

Skridvarnerezh zo c'hoazh gant pajennoù Fulup Lannuzel a ya da heul prederiadennoù Michel Madeg war ar brezhoneg embannet war Vrud Nevez : peseurt doareoù zo gant dazont ar yezh, ar yezh poblek, ar yezh lennegel, hini ar skolioù hag he distagadur, hini ar vugale ?

Lodenn ar barzhonegoù a ginnig testennoù gant Primel, Maguy Kerisit, Youenn Gwernig, Jean-Yves Broudic hag ivez reoù gant Lluis Llach ha Raimon, daou ganer katalan, kinniget gant Jan Deloof.

Puilh eo an notennoù, ha kentelius, a-hed 34 fajenn. Menegomp ivez lod kentañ Tro Vreizh Per ar Bihan, a-hed 708 km, war varc'h-houarn. Kalzik luc'hskeudennoù, lod o vezañ reoù ar saverien pennadoù, a laka buhez en niverenn.

Tu a zo da bostañ 150 lur hepken evit kaout ur c'houmanant-bruderezh 6 niverenn, a ginnig ur 750 pajenn bennak da lenn. Ar chekennoù zo da gas war anv Al Liamm, d'ar sekretour Herve Latimier, 27 Bali Laenneg, 35000 Roazhon.

Marzhin GROGENNEG

ArMen menacé ?



Lorsque l'UDB jouait un rôle central dans la construction de la revendication bretonne, à l'époque des fêtes du Peuple breton, de l'appel et des marches de Galv, à l'époque du lancement de nouvelles maisons d'édition ou de publication d'œuvres littéraires ou musicales qui devaient tout aux adhérents de l'UDB (il y a comme une amnésie là-dessus, ces temps-ci), il y eut un rêve parmi les pionniers de l'UDB : celui d'une grande et belle revue de culture bretonne et celtique, ouverte sans esprit de chapelle, moderne et professionnelle dans ses exigences et dans sa fabrication. Ce rêve allait loin : des listes des collaborateurs furent dressées, un titre fut trouvé : Brittiae (en latin, mar plij ! : les choses de Bretagne).

Mais le rêve ne se réalisa pas tout de suite. Et pas avec ceux qui l'imaginèrent. Il n'empêche que ce rêve s'est concrétisé un jour et c'est, en 1986, l'apparition de la magnifique revue ArMen, qui est une réussite dès ses premiers numéros. Depuis, ce sont plus de 10.000 pages de textes et d'illustrations qui ont été mises à la disposition de tous ceux qui s'intéressent à la Bretagne. Avec une modestie qui l'honore, mais qui n'est pas de mise vu le travail accompli, l'équipe d'Armen qualifie son œuvre de « discrète mais approfondie ». Essentielle serait plus juste !

Aux débuts, ArMen bénéficia du soutien d'un lectorat passionné et motivé, le nombre des abonnements croissant jusqu'à 10.000 après cinq années d'existence. Mais ce chiffre s'est stabilisé puis a décru : 8.000 abonnés aujourd'hui seulement. Pour une revue qui fait honneur à la Bretagne et dont il n'existe pas d'exemple comparable et durable dans les autres régions de l'hexagone. Là encore, quelle belle preuve de l'existence du peuple breton !

Seulement voilà : 8.000 exemplaires cela ne permet plus de faire face à la hausse des coûts de fabrication et de distribution. Sans compter que des grands groupes éditoriaux – aux moyens plus substantiels que ceux de la petite entreprise culturelle de Douarnenez – tentent maintenant de plagier la formule qui a fait la réussite d'ArMen...

Alors l'équipe d'ArMen se mobilise, car **si le titre ne parvient pas à trouver de nouveaux lecteurs rapidement, c'est la survie même de la revue qui est en cause.** Ayant interrogé ses lecteurs (2.000 abonnés questionnés en juin 2001), ArMen en a tiré quelques leçons : le prix de l'abonnement est perçu comme trop élevé et la densité des articles, liée à un rythme de parution soutenu (un numéro toutes les six semaines) ne permet pas à tous de lire en totalité leur revue.

C'est pourquoi Armen modifie son rythme de publication pour le passer à 6 numéros par an, ceci permettant de réduire le prix de l'abonnement annuel, sans changer la qualité du contenu et de la fabrication. L'objectif de la revue est de convaincre de nouveaux lecteurs de rejoindre le titre. De plus, la revue va intensifier sa communication externe, notamment vers les jeunes générations, dans cette période d'effervescence autour de la culture bretonne.

Le Peuple breton, avec un lectorat plus militant, n'a pas la chance de son confrère ArMen de disposer d'autant de fidèles abonnés. Nous aurions pu rester chez nous, voire nous réjouir du malheur d'autrui. Ce n'est pas notre genre et nous sommes les premiers à reconnaître la qualité du bel ouvrage réalisé depuis 15 ans et ce que l'idée bretonne doit à un tel ouvrage.

Pas question cependant que nous offrions gratuitement nos pages de pub à ArMen : nous avons, autant qu'elle, besoin de nos ressources publicitaires. En revanche, rien ne nous interdisait, par cette page, d'exprimer notre solidarité avec notre confrère. Mieux, les lecteurs du PB – qui ne seraient pas abonnés à ArMen (il doit y en avoir) – trouveront ci-dessous une demande de numéro spécimen. En l'adressant à la revue, ils recevront un exemplaire d'ArMen, accompagné d'une proposition d'abonnement. Bonnes lectures à tous et bon courage à Gilles Cadoret, Yann Rivalain, Danièle Marchais et toute leur équipe !

R.L.

Demande de numéro spécimen d'ArMen

M. Mme .....

Adresse .....

Code postal .....

lecteur (ou lectrice) du Peuple breton serait heureux (ou heureuse) de recevoir un numéro spécimen d'ArMen, accompagné d'une offre d'abonnement.

A expédier à ArMen, Abri du marin, 29177 Douarnenez cedex

FLANDRE

Création de S.P.I.R.I.T. ou la naissance d'un nouveau parti-frère

Le 10 novembre a été créé un nouveau parti flamand, S.P.I.R.I.T., issu de la Volksunie, fondée en 1954, qui vient de disparaître à la suite d'une crise interne. L'U.D.B. était présente au congrès constitutif de S.P.I.R.IT.

Les raisons de la crise

Parti flamand d'orientation nationaliste démocratique, la Volksunie a atteint jusqu'à 20 % des voix flamandes et a obtenu en 1987 16 sièges à la Chambre belge des députés. Mais l'échiquier politique flamand a complètement changé depuis. En 1999, la V.U. obtient 8% des suffrages et 8 députés.

Depuis 1988, la V.U. est alliée à I.D. 21, mouvement libéral de gauche, créé à la fin de 1997 par Bert Anciaux (un des deux ministres flamands issus de la V.U.), dans le sillage de la « marche blanche », qui a suivi l'affaire Dutroux. I.D. 21, après avoir envisagé de se constituer en parti politique, a rejoint l'aile gauche de l'ex-Volksunie.

L'union entre la V.U. et I.D. 21, exprimée aux élections de 1999, par des candidatures V.U.-I.D., a créé un clivage dans le parti. Mais c'est sa division en deux groupes lors du vote sur les accords de la Saint Polycarpe (23 janvier dernier), établissant une régionalisation accrue des compétences, qui a entraîné la cassure du parti. Sur les 8 députés de la V.U., 4 ont voté pour les accords et 4 ont voté contre.

Dans une déclaration du 15 mai dernier, B. Anciaux et ses co-signataires affirmaient leur attachement au « nationalisme démocratique ». Il soulignait que la V.U. a réalisé une bonne partie de son programme dans la mesure où la Belgique est devenue un état fédéral. Il rappelait que la V.U. avait débattu de sujets comme la drogue, l'euthanasie, l'immigration, la bioéthique ou le pacifisme. Il reprochait à Gert Bourgeois, chef de l'aile conservatrice de la V.U., de rendre le fédéralisme synonyme de concurrence et de n'accepter l'Europe que si elle permettait à la Flandre de se positionner par rapport à la Wallonie. Il déclarait que la V.U. état fédéraliste, mais que la Wallonie n'était pas l'ennemi et que la V.U. n'entendait pas défendre un « conservatisme flamingant ». Il s'était également clairement distancié de l'extrême-droite flamande.

Il a déclaré vouloir quitter la V.U. s'il n'était pas suivi par le Conseil du parti et a demandé à l'aile conservatrice de faire de même si elle était mise en minorité.

La disparition de la Volksunie

En juin le parti se trouvait divisé en trois tendances : à gauche le « Groupe du futur » avec les deux ministres flamands et un des deux députés européens, le groupe « Non à la scission » (dont l'autre député européen) et à droite le groupe « Nationalisme flamand », autour de G. Bourgeois, les deux premiers soutenant les accords de la Saint Polycarpe.

La décision a été prise d'organiser un référendum parmi les membres de la V.U. sur l'avenir du parti. Pour pouvoir reprendre le nom de la V.U. il fallait obtenir au moins 50 % des voix, les ressources humaines et financières devant être affectées selon les résultats de la consultation.

Sur environ 15.300 membres du parti, 9.800 (64 %) de sont prononcés. Le « Groupe du futur » a obtenu 22,6 % des suffrages, « Non à la scission 30,1 %, et le groupe « Nationalisme flamand » 47,1 %. Les conservateurs purs et durs de la cause nationaliste flamande et les centristes regroupaient donc au total 77 % des membres du parti qui s'étaient exprimés. Mais le « Groupe du futur » peut s'appuyer sur plus de 40 % des électeurs de la V.U.-I.D. et compter sur les ministres et la majorité des parlementaires du parti.

A partir du 15 septembre la Volksunie a cessé d'exister, aucun des trois groupes en présence n'ayant atteint 50 % des voix. Il y a eu ensuite la création de deux nouveaux partis issus de la Volksunie.

La création de SPIRIT

Les membres et soutiens du « Groupe du futur », rejoints par une partie du groupe « Non à la scission », et par les membres d'I.D. 21, se sont rassemblés lors d'un congrès constitutif d'un nouveau parti les 9 et 10 novembre derniers à Anvers.

Le 9 au soir s'est déroulé un travail interne. Le 10 au matin les congressistes se sont réparties en deux commissions, l'une sur la démocratie et les principes de base du nouveau parti, l'autre sur la culture, l'économie, l'écologie et les relations internationales, avec examen de centaines d'amendements au texte d'orientation proposé, avec un fonctionnement à la fois démocratique et efficace. L'après-midi, 800 délégués réunis en séance plénière ont adopté à l'unanimité la résolution finale. Le congrès s'est déroulé dans une ambiance dynamique et sympathique, avec une forte participation des jeunes (60 % des congressistes), à la suite du rôle d'I.D. 21, et des femmes (40 % des congressistes).



Spirit

Annemie Van de Casteele, députée depuis 1995, présidente du nouveau parti flamand.



Photo Le Peuple breton

Yves Jardin (au centre) représentait l'UDB à la naissance de S.P.I.R.I.T.

Le nom du nouveau parti n'a été annoncé qu'à la fin du congrès. Il est celui de S.P.I.R.I.T., c'est-à-dire Social, Progressiste, International, Régionaliste, Intégralement démocratique et Tourné vers l'avenir (toekomst en flamand). Le nouveau parti est présidé par Annemie Van de Casteele, membre de la Chambre des députés depuis 1995.

S.P.I.R.I.T. comprend les deux ministres du gouvernement flamand (Bert Anciaux et Paul Van Grembergen), les deux députés européens (Nelly Maes, présidente du P.D.P.E.-A.L.E. et Bart Staes), sept députés sur douze au Parlement flamand, les deux sénateurs et trois députés fédéraux sur huit.

L'aile droite de l'ex-V.U. devait à son tour se réunir en congrès, le 2 décembre, en ayant choisi le nom de Nouvelle alliance flamande, avec le sigle de N.V.A. en flamand. Elle se présente comme le successeur de la V.U., notamment par l'invitation des partis membres du P.D.P.E.-A.L.E. (dont la V.U. a été un des membres fondateurs), auquel les deux partis issus de la V.U. vont sans doute demander à adhérer.

Cependant le cœur et la raison ne peuvent que nous amener à être aux côtés de S.P.I.R.I.T. Ne serait-ce que pour les paroles du ministre Paul Van Grembergen dans son discours d'ouverture de la séance plénière. Il a notamment déclaré, en substance (d'après un passage qui m'a été traduit oralement, car tout le Congrès se déroulait en flamand) : « Je suis un nationaliste flamand démocratique et j'entends le rester... mais je me sens aussi un Maghrébin quand il est discriminé... je me sens aussi Palestinien... je me sens New-Yorkais après le 11 septembre... je me sens aussi Afghan dans la terreur des bombardements... je me sens aussi jeune chômeur wallon ». Oui, c'était bien un discours d'ouverture, dans lequel nous ne pouvons que nous retrouver pour souhaiter plein succès et longue vie à S.PI.R.T.

Yves JARDIN

Kabylie : « l'indispensable autonomie »

Rencontre avec deux animateurs du MAK (Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie) : Ferhat Mehenni, 50 ans, chanteur, figure emblématique du printemps berbère d'avril 1980, 13 fois arrêté, et Salah Hannoun, 30 ans, avocat en Kabylie, animateur du Mouvement culturel berbère.

Le Peuple breton : *Le projet de statut de la Kabylie a été débattu depuis longtemps dans les cercles de militants berbères. Vous Ferhat, vous avez chanté dès 1994 l'idée de fédéralisme ; vous Salah, vous avez défendu cette idée dans vos articles de presse depuis quelques années. Pourquoi avez-vous jugé opportun de lancer collectivement le 5 juin dernier l'appel à l'autonomie de la Kabylie ?*

Ferhat : Ce n'est pas par hasard si la Kabylie a mené l'Algérie vers l'indépendance, si elle s'est révoltée dès 1963 contre le pouvoir central, si elle a été le théâtre du printemps berbère en avril 1980 qui a entamé la phase de démocratisation du pays. C'est à ce moment-là que nous avions vu que la Kabylie est toujours restée seule. Aux premières élections législatives de 1991, la Kabylie a voté démocrate, alors que le reste de l'Algérie, en choisissant les islamistes du FIS, a voté contre les Kabyles, ceux-ci étant la composante majoritaire des partis démocrates.

Après ces premières conclusions, nous avons enclenché le boycott scolaire, pour la reconnaissance de la langue berbère et son introduction dans l'enseignement. Là aussi, la Kabylie s'est retrouvée seule, et c'est grâce au sacrifice d'une année de scolarité par ses enfants que fut mise en place une institution (le Haut Commissariat à l'amazighité). A partir de là, l'idée d'autonomie linguistique est née et Salem Chaker, professeur de berbère à l'INALCO de Paris *(présent au congrès de Brest de l'UDB)* prend l'initiative d'une pétition. Mais c'est surtout après l'assassinat du chanteur Lounès Matoub qu'on a vu combien le peuple kabyle mettait en évidence sa définition de sa personnalité, qu'il se dotait de symboles et de jalons historiques particuliers.

Le printemps noir que nous venons de vivre a été une révolution dans la mesure où pour la première fois les gendarmes ont tiré, telle une force coloniale, sur la jeunesse avec la volonté de tuer, avec des balles explosives. Avec cette effusion de sang, toutes les limites ont été dépassées en matière de considération et de retenue quant à l'appartenance à l'Etat-Nation. En voyant nos jeunes tomber, on s'est dit que la sécurité doit être assurée par nous, contre la haine du pouvoir central, qu'elle doit être une affaire interne à la région.

Ensuite, il y a eu élargissement de la conception à l'ensemble des domaines, notamment à l'école, l'économie régionale, la justice, la communication...

La conclusion est que l'autonomie de la Kabylie s'impose d'elle-même, que nous sommes en train de la vivre, de la construire. Nous allons l'imposer à l'Etat. Le MAK et les Arouchs (comité de villages) sont en train d'œuvrer dans ce sens la main dans la main, avec sagesse et clairvoyance.

Salah : Le projet d'autonomie de la Kabylie est, pour nous, l'alternative à l'impasse devant laquelle se trouve l'Etat-Nation algérien. Un Etat, jacobin par excellence, né des errements d'une indépendance confisquée au profit d'une oligarchie militaire, ayant érigé le déni-identitaire berbère comme le barycentre d'un arabo-islamisme nihiliste et une définition de la « nation », dans les textes fondamentaux algériens, aux antipodes de nos aspirations à un bon vouloir vivre collectif et solidaire, à une appartenance à une même communauté de destin, avec un projet d'avenir commun ne prenant point en considération nos particularismes politiques, culturel et identitaire. Pire, l'assimilation dans l'arabo-islamisme est la seule « issue » que nous réserve l'Algérie indépendante.

Quand on a cerné les contours de ce cadre politico-institutionnel, hostile et agressif, dans lequel résiste le peuple kabyle depuis des décennies, on comprend aisément l'évolution de la réflexion, au sein du MCB (Mouvement culturel berbère), de la revendication de la langue berbère comme « langue nationale et officielle de l'Algérie », depuis le printemps berbère en 1980, en passant par l'option d'une Algérie fédérale, nous avons revendiqué une « autonomie linguistique et culturelle », pour permettre à la Kabylie de prendre en charge sa langue propre et usuelle (langue berbère).

C'est donc ce long cheminement qui nous sert de base pour revendiquer l'autonomie de la Kabylie. Une Kabylie qui a appris, depuis des années, à ne compter que sur elle-même, instruite par les épisodes du boycott de l'année scolaire 94/95 pour exiger l'enseignement de la langue berbère, de l'assassinat du chanteur Lounès Matoub et par les sanglants événements du printemps noir avec ses cent jeunes assassinés par des gendarmes. Des événements importants où la solidarité nationale n'a pas été au rendez-vous, puisqu'aucune autre région de l'Algérie n'a manifesté son soutien au peuple kabyle dans son combat citoyen ; dans sa détresse aussi.

Voilà pourquoi nous sommes arrivés à demander l'autonomie totale de la Kabylie.

Le P.B. : *Pensez-vous ce projet réalisable dans le cadre d'un Etat arabo-islamiste particulièrement répressif ?*

Ferhat : Quelle que soit la violence de l'Etat, nous avons réussi à le mettre hors la loi en Kabylie. Cela fait plus de 7 mois que nous vivons sans autorité officielle, sans qu'il n'y ait dégradation du cadre de vie : c'est dire le respect que porte le Kabyle à sa société, à sa région. Je me demande si Paris pourrait vivre sans police pendant 7 mois.

L'Etat n'a plus les moyens de sa répression, à moins de mettre à sa tête un Pinochet ou un Milosevic, au risque de se retrouver devant un Tribunal pénal international. L'évolution internationale a fait que les droits de l'Homme ont progressé et ont pénétré l'ensemble du tissu des nations et la nôtre en particulier. L'Etat arabo-islamique a perdu les moyens de sa crédibilité. Ceci dit, nous comptons sur nous-mêmes pour protéger nos enfants. La Kabylie, comme le montre la presse, tourne le dos à ce pouvoir, comme un enfant tourne le dos à une famille despotique ; elle ne veut plus partager les renonciations de la nation algérienne devant les abus du pouvoir, la corruption et les exactions.

Bien entendu, les moyens de notre lutte, quelle que soit la violence de la répression, resteront pacifiques. Et si



D.R.

Près de Salah Hannoun, Ferhat Mehenni a de bonnes lectures !

l'Etat venait à utiliser des armes, nous en appelons d'ores et déjà à l'opinion internationale pour ne pas laisser se perpétrer un autre génocide.

Le P.B. : *En quoi ce projet peut-il être stimulant pour la construction de la démocratie en Algérie ?*

Ferhat : La Kabylie a toujours été à l'avant-garde du combat démocratique national. Si nous sommes venus à l'idée d'autonomie, c'est faute d'avoir autre chose. Nous avons offert toutes les chances à la nation algérienne pour aller dans le sens de la démocratisation. Donc l'autonomie s'est imposée à nous comme solution pour la Kabylie et pour l'Algérie aussi. Parce que nous avons hérité d'un Etat colonial tel un costume, ceux qui ont pris le pouvoir s'y sont engoncés avec les mêmes missions, les mêmes réflexes : le peuple est subversif, il faut le surveiller en permanence. L'autonomie bouleversera les piliers sur lesquels est assis le pouvoir algérien. C'est une nouvelle forme d'Etat qui enlèvera des pans de souveraineté au régime en place qui perdra déjà le contrôle politique d'une région et par-là le contrôle économique. La Kabylie montrera l'exemple sur les lois qui seront appliquées, sur l'école qui sera plus ouverte, plus audacieuse, plus moderne, plus porteuse de valeurs démocratiques. Elle portera l'amorce d'un décolage économique. Les autres régions, en voyant les réalisations positives de la Kabylie, finiront par nous rejoindre, ce qui nous amènera à une fédération.

Le P.B. : *Pour votre lutte, quelle solidarité internationale attendez-vous ?*

Salah : La communauté internationale s'est dotée d'outils juridiques permettant de défendre les droits des peuples, leur garantissant une protection contre les abus des Etats. L'Algérie, ayant ratifié cet arsenal juridique international, notamment la convention pour l'élimination de toute forme de discrimination doit rendre compte régulièrement du respect des droits qui découlent de ses engagements conventionnels, ainsi que de la conformité de ses textes de loi avec le corps et l'esprit de ces conventions. C'est dans ce cadre que la solidarité internationale doit jouer : les états et les ONG doivent exiger de l'Algérie le respect et la garantie du droit du peuple kabyle de vivre dans une Kabylie autonome, jouissant de tous ses droits. Ils doivent la prémunir d'une éventuelle répression, car nous sommes au stade du village planétaire et un génocide comme celui perpétré par les gendarmes en Kabylie lors de ce printemps noir, ne doit pas rester impuni. C'est cette solidarité qui doit être active et agissante.

Le P.B. : *Quel message voulez-vous faire passer aux amis bretons de l'UDB ?*

Ferkat : Nous avons suivi leur combat depuis longtemps. J'ai personnellement chanté à la Fête du Peuple breton à Brest en 1982, ce qui m'a valu un refus de passeport de six ans, comme sanction pour avoir noué des liens avec un autre peuple. Nous sommes solidaires de leur combat et en nous épaulant les uns les autres, nous construirons un monde de solidarité qui préserve la dignité de chacun et qui interdit les exactions et les dénis de droit de toute sorte.

Salah : Au moment où la répression était à son comble, au mois de mai dernier, l'UDB m'a permis, à Redon et à Saint-Malo, de faire connaître le combat pacifique de la Kabylie et de dénoncer la répression qui s'est abattue sur nous.

Cette tribune, au-delà de ses répercussions médiatiques, a permis de relancer les relations entre nos deux peuples, kabyle et breton, sur la base de la défense de nos identités propres. Maintenant que nous sommes engagés dans la voie de l'autonomie de nos régions respectives, la Kabylie et la Bretagne, nous devons passer à une autre étape, qualitativement plus importante, celle des partenariats entre nos deux mouvements (MAK et UDB). Nos expériences respectives seront d'une utilité certaine pour l'avancement de nos projets.

C'est aussi la meilleure façon de sceller la rencontre fraternelle des Kabyles avec leurs « cousins » bretons.

Propos recueillis pour
le Peuple breton par
Nicole LOGEAIS
à Tizi-Ouzou le 3 novembre 2001

En Cornouaille, entre Elorn et Odet

La course du pont ➢

L'année 2001 fut celle de la huitième course du Pont sur l'Elorn, organisée initialement pour l'inauguration du nouveau pont sur l'Elorn, entre Brest et Plougastell, en 1994.

Ce site dédié à cet événement sportif annuel, présente l'historique de l'épreuve, donne le détail du parcours, les informations pour l'inscription, les sponsors et enfin les derniers résultats.

Le club sportif Redeg e Plougastell, organisateur de la course, propose également ses pages d'information sur le même serveur multimania.

La plus grande partie du site est disponible aussi en langue bretonne.



www.multimania.com/courseduponT



www.arbedkeltiek.com

➢ Ar bed keltiek

Les librairies bien connues, installées à Quimper depuis 20 ans et à Brest depuis 15 ans, sont aussi présentes sur Internet depuis quelques années déjà.

Sur ce site très complet, on peut consulter les présentations d'un grand nombre de livres et de disques, organisés par listes et par thèmes. Une version en breton et une autre en anglais proposent les ouvrages de ces langues respectives.

Des mises à jour hebdomadaires, les coups de cœurs et les tops des ventes, font de ce site un lieu vivant et dynamique. Une liste de diffusion de messagerie est ouverte aux abonnements, pour recevoir chez soi les dernières informations.

Tous les ouvrages et produits proposés peuvent, bien sûr, être commandés en ligne.

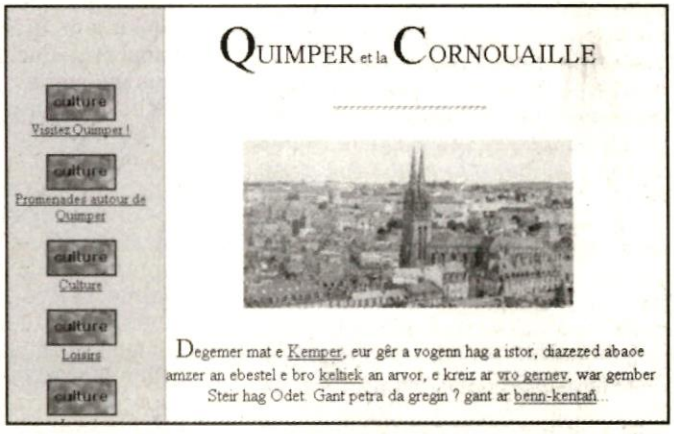
Aux origines de l'Internet ➢

Ce site consacré à Quimper ne paie pas de mine, avec une présentation plutôt simpliste et pour cause ! Il s'agit bien de l'un des tout premiers sites Internet, créé en 1995, autant dire dans l'antiquité du Web.

Originellement hébergé entre l'ENST-Bretagne, à Brest et l'université de San Diego (du Grand Ouest !) et actuellement localisé sur le serveur bagadoo, de la Cornouaille, ce site fut l'un des premiers sites bretons, français, culturels et francophones.

Beaucoup de liens ne sont plus valides, mais l'essentiel des pages est toujours là. On y trouvera diverses informations culturelles, des visites de Quimper et alentour, illustrées de photos.

En fouillant un peu, on pourra même tomber sur les premières leçons de breton sur Internet.



www.bagadoo.tm.fr/kemper

La Paz, Oruro, Llallagua, Tupiza, Potosi: Musiques andines et celtiques font bon ménage



Photo Marie-France Roul.

Soirée d'adieux au théâtre municipal de La Paz.

Durant trois semaines, en août et septembre dernier, l'ensemble musical "Sagarnaga" – quatre-vingts musiciens amateurs environ – a donné une douzaine de concerts dans les Andes, en Bolivie. A cette occasion, on a pu constater à quatre mille mètres d'altitude que la confrontation de la musique celtique et de la musique andine donnait des résultats heureux.

"Sagarnaga" (siège à Moisdon-la-Rivière, en Loire-Atlantique) est une association qui a vu le jour en 1987. A cette époque, Jean Vidaillac, paysan-musicien local décidait d'organiser des stages d'été de musique andines dans son moulin et ses prairies. Pour répondre à des demandes qui ne cessaient de croître. Les stagiaires venus de toute la France et même de Suisse, mais en majorité quand même de Loire-Atlantique, du Morbihan, du Maine-et-Loire et de Vendée, ont dépassé aujourd'hui la centaine. Si bien que des cours d'initiation et de perfectionnement sont désormais donnés à longueur d'année à l'Ecole de musique de Chateaubriant.

La tournée bolivienne de l'été dernier était une manière de vérifier sur le terrain, si le ton était juste. Et comme au pays certains musiciens de "Sagarnaga" soufflent aussi dans la bombarde, la clarinette ou jouent du diatonique, du violon ou de la harpe celtique, on a eu droit à quelques joyeux festoù-noz et bals folks improvisés avant ou après les spectacles. Pour ne pas être en reste, les Andins improvisaient de leur côté cuecas, san juanitos et autres huaynos. Ce qui a permis de le constater une nouvelle fois : la musique populaire ignore les frontières ; la danse aussi. Tout le monde rentre dans la ronde avec un égal bonheur.

Les principales étapes de cette tournée étaient Oruro, Llalagua, Tupiza, Potosi et La Paz. Des concerts gratuits dans les stades, les théâtres, sur les places publiques, suivis dans le froid par des milliers d'auditeurs étonnés et heureux de découvrir des musiciens amateurs venus d'Europe leur offrir leur propre musique et leurs chants populaires. Surprenants Quéchuas et Aymaras, rugueux et chaleureux comme peuvent l'être nos compatriotes de Bretagne intérieure. Farouchement attachés, aussi, à la défense de leur langue maternelle, de leurs traditions. Farouchement décidés surtout à empêcher pour toujours le retour d'une dictature mise au tapis depuis à peine une dizaine d'années. Au terme d'une tournée éprouvante pour beaucoup – croyez-moi, on ne souffle pas dans une bombarde ou une quena avec la même facilité à trois ou quatre mille mètres d'altitude qu'au niveau de la mer – les musiciens de "Sagarnaga" sont rentrés au pays avec des images multicolores dans la tête.

Images de métis et d'indiens innombrables, enfants et adultes, au bord de la misère dans les rues des villes. D'accueil émouvant de gentillesse et de prévenance dans des familles. D'une agriculture non encore sortie du Moyen-Age. De paysages et de sites exceptionnels. Du contraste entre quartiers riches et quartiers pauvres dans les cités. De l'exceptionnel courage et de l'ingéniosité d'un peuple pour tenter de développer une économie au plus bas. Et qui trouve encore au quotidien la force de chanter, de danser. Je ne crois pas exagérer de dire que la fête, avec ses ombres et ses lumières, a été grandiose pour tout le monde. A l'image des montagnes du pays.

Jean-Charles PERAZZI

Pour en savoir plus:

"Association Sagarnaga", Beausoleil, 44 520 Moisdon-la-Rivière. (Bretagne).

Un jour avec... "D'une planète



D.R.

Marthe Vassallo, au milieu de ses amis de "Loened Fall".

Le Peuple Breton : ***Marthe Vassallo, tu as été animatrice d'émission de télé, tu as fait du théâtre, tu chantes... Tu es encore toute jeune et on a un peu l'impression que tu as déjà rempli plusieurs vies... Peux-tu nous en faire un résumé ?***

Marthe Vassallo : Quand on court plusieurs lièvres à la fois, c'est toujours assez compliqué à résumer. Disons qu'à douze ans, je me suis dit "ce sera le théâtre" ; à quinze, "ce sera le théâtre ou l'étude de vieux manuscrits, bretons si possible" ; à vingt, quelque chose comme "ce ne sera sûrement pas l'université, et peut-être pas le théâtre non plus" et que parallèlement la télé m'est tombée dessus à dix-sept ans, au même titre que plein d'autres choses – j'essayais tout, tout m'intéressait... Et tout ce temps-là, il y avait quelque chose qui m'accompagnait depuis le début, qui était tellement présent que je ne m'en apercevais même pas : c'était le chant. D'années en années, j'ai tâtonné, j'ai élagué... et il est resté le chant et la scène.

Le P.B. : ***Et c'est donc surtout comme chanteuse que l'on te connaît aujourd'hui en Bretagne. Comment as-tu appris ? Parle-nous de tes débuts.***

M.V. : Comme je le disais, j'ai toujours chanté (et appris) tout ce que j'aimais, sans même y penser. C'est entre quinze et dix-sept ans que j'ai pris conscience de ce que et les auditeurs et moi-même avions l'air d'apprécier vraiment la chose... Et quand j'ai commencé à parler breton, chanter en breton était une conséquence logique. Après c'est une suite de rencontres, Dastum, Marcel Guilloux, Erik Marchand (et Manu Kerjean, figure marquante d'artiste !), Nolùen Le Buhé et Annie Ebrel, Ifig Troadeg, Bernard Lazbleiz, bien entendu mes compère/commère Ronan Guéblez et Nanda Troadeg, etc. pour ne citer que les principaux et que les chanteurs... Chaque rencontre est une leçon, chaque personne de l'entourage, une marque plus ou moins importante dans la glaise. Après, vers vingt-deux, vingt-trois ans, j'ai eu envie de dépasser des handicaps techniques et c'est comme ça que j'ai travaillé avec Ilham Loulidi puis Agnès Brosset (et que l'opéra m'a rattrapée !).

Le P.B. : ***Tes expériences musicales sont multiples et variées. Tes premiers pas dans la chanson bretonne t'ont conduite sur la scène des festoù noz ?***

M.V. : Ça, ce n'est pas le hasard, c'est que j'en avais très envie et depuis longtemps. Je voyais des chanteurs en fest-noz, ça avait l'air formidable ! J'ai patienté un an ou deux, le temps d'être capable de parler breton à peu près convenablement ; en chemin, j'ai rencontré les gwerzioù et depuis, mon cœur balance... Les autres expériences sont venues bien après, quand j'ai décidé de me consacrer entièrement au chant.

Le P.B. : ***Peux-tu nous dire deux mots de Loened Fall ?***

M.V. : Une initiative de Marc Thouénon et Sabine Le Coadou et bientôt six ans de plaisir sans façons et sans complexe. On a eu la chance d'établir un rapport très fort avec le public et je crois que cela tient, entre autres, au fait que Loened Fall est, dans son essence, un groupe de fest-noz. J'entends par là que le fest-noz est un contexte unique, radicalement différent du concert et même du bal ; musicalement, humainement, c'est un fonctionnement à part et Loened Fall existe exclusivement par et pour ce fonctionnement-là : le rapport aux gens, le rapport à la scène, les priorités de la musique... tout ça est particulier. Au final, on arrive à une énergie et une liberté grisantes – mais c'est aussi parce qu'on se sait toujours arpètes et qu'on se pose sans arrêt des questions, en revenant toujours à la danse et aux grands chanteurs et sonneurs.

Et puis Marc, Sabine et Hervé sont très tolérants avec les blagues que Ronan et moi improvisons... Ça n'est jamais prémédité et ça peut tourner au délire fumeux, mais ça fait partie de cette liberté : ce côté "on est entre nous, on peut se lâcher" avec les gens, en restant bien sûr toujours dans les strictes limites du respect : on n'a jamais fait, et on ne fera jamais, de blague méprisante. Ça s'peut pas !

Un autre point : en ce moment, beaucoup de gens se demandent si mes activités ne vont pas me pousser à quitter Loened Fall. Qu'on se le dise : ce n'est pas à l'ordre du jour ! Ce qui arrive, depuis le début en fait, c'est que de temps en temps il faille remplacer Ronan ou moi pour cause de conflit d'emploi du temps. Ça, c'est indispensable parce que les dates de fest-noz, qui sont prises très longtemps à l'avance, bloqueraient toute autre possibilité sinon – et si c'était comme ça, c'est là que je devrais arrêter... Mais on a des remplaçants de grand luxe, Nolùen Le Buhé, Marcel Guilloux, ou encore Nanda Troadeg, Christian Rivoallen... A chaque fois, ça apporte une énergie différente, comme une nouvelle leçon, et c'est pour ça aussi que Loened Fall est ce qu'il est : avant tout une histoire d'écoute et d'interaction, entre nous sur scène et avec les danseurs.

Le P.B. : ***Avec Philippe Ollivier, vous formez le duo Bugel Koar, voix et accordéon. Comment vous en est venue l'idée ?***

Marthe Vassallo, à l'autre..."

M.V. : L'envie de jouer ensemble, elle vient tout simplement en écoutant l'autre. Le projet Bugel Koar, dans sa singularité, a émergé peu à peu, à mesure qu'on explorait ce qu'on pouvait faire ensemble et qu'il s'avérait qu'il y avait place pour beaucoup de nos envies et de nos rêves. "Ar Solier", le spectacle puis l'album, a grandi comme ça ; on s'est poussés mutuellement à aller encore plus loin, encore plus entièrement, d'abord tous seuls, puis avec toute une équipe et la metteuse en scène Madeleine Louarn (tous merveilleux !), le soutien de nombreuses structures publiques, festivals et théâtres... Et on s'est aperçu que, consciemment et inconsciemment, on mettait là de plus en plus de choses qu'on avait très profondément envie de dire, aussi bien avec nos mots à nous qu'avec le langage traditionnel. On cherche à avoir une exigence d'honnêteté et de sincérité, autant dans l'écriture musicale – cette couleur si particulière de la musique de Philippe – que dans le propos et je crois que c'est là-dedans que les gens peuvent se reconnaître : ça les touche parce que, même si c'est complexe et pas toujours rose, ils savent c'est vrai. Voilà notre Graal à nous...

Le P.B. : ***N'est-ce pas difficile ou déroutant de passer d'un genre à l'autre, de l'ambiance fest-noz à l'atmosphère feutrée et intimiste d' "Ar Solier" ?***

M.V. : Si, mais c'est ça qui est agréable... C'est là qu'on a l'impression de vivre plusieurs vies – ou, plus simplement, de ne rien perdre de la sienne...

On me dit parfois : "C'est parce que tu te cherches encore, quand tu auras trouvé ta voie, tu t'y tiendras." Moi, j'ai justement l'impression que je l'ai trouvée, ma voie, et que c'est précisément de voyager d'un univers à l'autre et de faire comme font tous les voyageurs : apprendre à lâcher le superflu et apprendre tout court et rapporter d'une planète à l'autre ce que ma modeste comprenette pourra avoir repéré d'intéressant...

Le P.B. : ***Ce disque, "Ar Solier" sorti chez an Naer Produksion, vient de recevoir le grand prix du disque Produit en Bretagne. Un prix que, contrairement à Jean Michel Veillon, vous n'avez pas refusé ?***

M.V. : La place me manquerait pour te donner une réponse détaillée.

Disons en toute franchise que l'annonce du prix m'a plongée dans un immense embarras parce que je partage les questions et les réticences de Jean-Michel. Lui a estimé que la cohérence avec lui-même passait par le refus du prix, c'est une décision que je respecte mais que je n'ai pas prise moi-même : d'une part, par solidarité avec An Naer, d'autre part, parce que le palmarès de cette année posait d'intéressants paradoxes.

Le premier paradoxe, c'est que "Produit en Bretagne" est un groupement d'entreprises et que deux des trois prix récompensaient des productions An Naer, c'est-à-dire des projets menés dans une liberté et une prise de risques qui sortent tout à fait d'un fonctionnement ordinaire d'entreprise. En d'autres termes, les entreprises distinguaient des projets qu'elles n'auraient jamais elles-mêmes soutenus...

Le second, c'est que l'une des choses qui me gênent le plus dans l'activité de "Produit en Bretagne", c'est cette aseptisation de la Bretagne des catalogues de supermarché : une identité facile à comprendre pour être facile à consommer, un pays sans arêtes et sans tripes, un Disneyland sans contradictions où l'on ne sait pas ce que c'est que le doute. Or les prix sont allés à des disques exigeants, loin de toute mystique celtomachinchose, des disques du réel, en quelque sorte, qui ne disent pas du tout "nous sommes bretons, quelle chance, youpi !". Le nôtre parle plutôt de perte, de la complexité de l'appartenance, d'une mémoire pleine d'ombre et de sang... Rien de très commercial !

Je pense que ces paradoxes ne sont pas le fruit du hasard : peut-être même que c'est ce que le jury souhaitait. C'est dans cette optique que j'ai accepté le prix ; j'ai cet orgueil naïf de croire que ma petite voix peut percer au-dessus du discours dominant et que si celui-ci me propose un porte-voix je peux en profiter sans altérer mon propos. Peut-être ai-je tort ? L'avenir me le dira ; je surveille et je réfléchis...

Le P.B. : ***Ta condamnation sans ambiguïté de la violence et de ceux qui, en Bretagne, l'ont soutenue, voire favorisée, t'a valu quelques désagréments. Veux-tu nous en parler ?***

M.V. : Beaucoup de bruit pour rien. Je ne retiens que trois choses : la première c'est que l'étroitesse d'esprit n'est pas forcément où l'on croit – j'ai reçu des réactions positives, voire des soutiens, très inattendus. La seconde, c'est qu'il est possible de trouver sur le Net une personne qui maintient mordicus vous avoir entendu dire quelque chose que vous n'avez jamais dit : ça, ça fait très, très bizarre... La troisième, c'est que "Breizh Infos" s'est amusé à publier dans son forum une participation dont le signataire lui-même n'était pas informé – amusant, non ?

Concernant la violence, une précision : je ne suis pas totalement non-violente. La Résistance, que j'admire (alors que je n'aurais pas l'outrecuidance d'affirmer avoir ce courage au pied du mur...), ne s'est pas contentée de distribuer des tracts. Je crois que dans un univers comme celui du nazisme, où l'agression physique fait partie intégrante de la norme et de la loi, où elle est même glorifiée, la non-violence est impuissante (elle ne fonctionne que si l'agresseur est, au moins moralement, condamnable par la société : dans l'Amérique de Martin Luther King, dans l'Empire britannique de Gandhi... ou dans l'Europe d'aujourd'hui). Mais, bon sang, la France de 2001 n'est pas celle de 1941, ni l'Espagne de Franco ! Si je regarde autour de moi, je vois beaucoup de choses qui justifient qu'on se retrousse les manches – mais rien qui réclame qu'on mette en danger la vie d'autrui pour lui imposer sa volonté. Parler d'injustice, d'inégalité, d'absurdité (rester deux ans en préventive, par exemple) oui ! Mais parler d'oppression et de joug à secouer, ce n'est même pas de la paranoïa, c'est une puérilité, une manière de dire "je dois être quelqu'un d'important pour qu'ils soient tous contre moi comme ça".

Le P.B. : ***J'imagine que tu as une foule de projets ? Peux-tu les évoquer pour les lecteurs du "Peuple breton" ?***

M.V. : Bugel Koar, le retour ! Le prochain spectacle (avec disque à la suite) est en cours d'écriture et devrait voir le jour l'hiver prochain en résidence à la Passerelle, la scène nationale de Saint-Brieuc – c'est le bonheur : un lieu de rêve (le petit théâtre à l'italienne), un vrai soutien, une belle équipe... Sula Bassana poursuit ses aventures (à Carhaix début mars), Aziliz Iza continue à tourner, le spectacle actuel de Bugel Koar aussi, bien sûr et naturellement Loened Fall qui, à force de penser à faire un autre disque, va bien finir par le réaliser... Et d'autres projets appétissants, avec Gaby Kerdoncuff notamment, une création prévue pour le printemps... Et évidemment, continuer à apprendre, partout !

Bien sûr, par un automne comme celui-ci, c'est étrange de dire qu'on est heureux, étrange de se consacrer à la musique – mais je me dis aussi que c'est notre rôle d'artistes de chercher plus que jamais les moyens de dire, de proposer aux autres des mots et du rêve et de cultiver le bonheur de l'instant comme une plante guérisseuse...

Propos recueillis par
Pierre MORVAN

Lectures d'automne

Spécialiste de l'Irlande, où il habite, Dominique Le Meur publie chez Coop-Breizh un roman intitulé *Baine* (206 p., 17 euros), trois ans après avoir publié *Où vas-tu, Irlande ?* chez le même éditeur. Berlinois de l'Est, Jan-Carl assiste en 1989 à la chute du mur, qui lui donne des ailes. Il rencontre bientôt une jeune étudiante irlandaise, Unà, avec qui il va vivre une passion intense. Celle-ci sera rappelée en Irlande pour de mystérieuses raisons. Jan-Carl apprend bientôt qu'elle appartient à l'I.R.A., qui veut réutiliser ses services. Le jeune Berlinois part alors sur ses traces… Malgré une intrigue somme toute assez conventionnelle, parfois un peu fleur-bleue, le récit de Dominique Le Meur se lit avec plaisir et intérêt. L'auteur connaît bien son sujet, et les pages qu'il consacre à la chute du mur et à l'atmosphère surtendue des rues de Belfast ont une indéniable valeur documentaire. Le roman acquiert, de la sorte, une valeur pédagogique. Cette qualité, ajoutée à un style limpide, au lyrisme souvent inspiré, pourrait faire de *Baine* un très bon roman pour la jeunesse, une introduction idéale au problème irlandais.

Ce n'est pas, sous ma plume, un mince compliment, car écrire pour le public adolescent n'est pas chose facile. Le Fougerais Michel Le Bourhis y excelle. On recommandera ainsi son dernier roman, *Acte II*, parcours croisé d'un élève et d'un prof qui va renoncer à son métier pour embrasser le théâtre professionnel *(éd. Thierry Magnier, 6,55 euros)*, aux adultes désireux de mieux comprendre les émotions et passes difficiles que traversent leurs enfants parvenus aux berges du monde adulte.



Aux éditions Coop-Breizh encore, un remarquable polard de Gianni Pirozzi, intitulé *Romicide (12 euros)*. La Bretagne connaît une inflation de romans policiers, qui risque de provoquer une overdose chez le lecteur, mais on ne s'en plaint pas quand ils sont tous de cette qualité. L'intérêt de Romicide est essentiellement d'ordre ethnographique.

Bien que situé à Rennes, le milieu décrit est celui des Gitans, que l'auteur évoque avec tendresse sans en masquer les côtés les plus discutables. Savez-vous, ainsi, que la femme tzigane n'a pas le droit de regarder par la fenêtre de sa caravane ? Le cadavre mutilé du vieux Kertesc a donc été retrouvé dans un étang. L'inspecteur Rozenn se charge de résoudre l'énigme, avec l'aide de Toto Rinetti, gardien du camp de nomades. On ne saurait reprocher à l'auteur que de nous donner trop vite l'identité du coupable et les mobiles de son crime.

L'intérêt propre au polard s'efface alors au profit de l'intérêt sociologique – ce qui est, somme toute, original. On découvre un Rennes parallèle, nocturne, peuplé de terrains vagues et de bistrots interlopes, loin du Rennes « typiquement » breton du centre ville. L'écriture nerveuse de Giammi Pirozzi, enfin, va à l'essentiel sans fioritures ni pesanteurs didactiques (défaut que n'évitent pas toujours les auteurs d'« ethno-polards »). *Romicide* prend aux tripes et enrichit nos connaissances : on est loin du pur thriller. Pour le lecteur, c'est double gain.

●

Chez le même éditeur, saluons la naissance d'une nouvelle collection tout à fait prometteuse : « Seizh Avel » publie des textes de longueur moyenne, écrits par de grands écrivains bretons du passé et longuement introduits par un écrivain actuel. Les premiers volumes de la collection concernent Renan et Segalen. *Ma sœur Henriette (11 euros)*, du premier, n'est pas un des textes les plus connus du philosophe de Tréguier. Ecrit en hommage à une sœur adorée qui venait de disparaître, il n'était pas en premier lieu destiné à une large diffusion publique. *« Fragment réconcilié des sphères intime et publique »*, comme l'écrit Mona Thomas dans sa préface, ce petit texte rappelle l'importance fondamentale qu'eut Henriette dans la formation intellectuelle de Renan : rappelons qu'elle perdit la foi avant lui. Renan affirme même qu'elle fut pour beaucoup dans sa manière d'écrire (p. 56), ce qui n'est peut-être pas un compliment… Le style académique de Renan est, en effet, aujourd'hui bien daté. A lire, donc, surtout pour la préface vibrante de Mona Thomas, qui manifeste pour Henriette une « sororité » (la langue française, phallocrate, n'a pas de féminin pour « fraternité » !) sans réticences. Une anthologie des lettres échangées par Ernest et sa sœur clôt cet ouvrage, dont la conception en triptyque est originale.

●

« Seizh Avel » réédite aussi *Equipée*, brève relation du voyage de Victor Segalen en Chine et au Tibet, véritable manuel de découvertes et de marche le long de contrées alors mystérieuses. Segalen porte sur la montagne et sur le fleuve un regard émerveillé, avide d'enrichir son expérience et celle de son lecteur. Que le regard de l'« exote » se porte sur une cime enneigée, sur le cadavre d'un missionnaire abattu par un lama ou sur une femme tibétaine maquillée de beurre rance, c'est toujours pour en extraire un sentiment d'altérité dont le scrutateur tirera un bénéfice intellectuel. Le passage le plus étonnant de ce livre est celui où Segalen croit avoir atteint le *« Trou du Sel noir »* (p. 109-112), une ville peuplée de vieux Mings qui aurait échappé au cours de l'histoire… Et quand les vieillards interrogent le visiteur sur les changements qui ont marqué la Chine, le rêve, car c'en était un, s'évanouit.

Un autre passage, plus douteux celui-là, évalue les mérites respectifs des *« hommes de bât »* et des bêtes (p. 94-96) ! On apprend qu'un porteur chargé d'opium sera plus efficace qu'un âne… même si l' *« on s'attache naturellement moins à l'homme vulgaire qu'à la bête rare »* ! Voilà qui est susceptible de nous rendre Segalen moins sympathique…

C'est à Kenmeth White, autre grand voyageur des espaces littéraires et géographiques, que l'on doit la préface éclairante à ce texte. Il prend soin de distinguer l'expérience de Segalen de celle d'une *« littérature de voyage »* qui, selon lui, *« ne constitue actuellement qu'une petite catégorie de plus dans la grande foire culturelle »* (p. 18) : serait-ce une pierre jetée dans le jardin malouin de Michel Le Bris et de ses « Etonnants voyageurs » ?

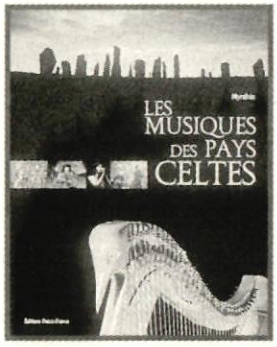
●

Le responsable de cette collection n'est autre que Dominique Lecomte, par ailleurs directeur des Editions du Scorff, qui publient *L'Histoire des arts*, de Daniel Kay *(13,72 euros)*. Contrairement à ce que le titre laisse entendre, il s'agit en fait d'une série de poèmes inspirés chacun par un tableau de maître. Pratiquant l'ellipse et l'anachronisme, Daniel Kay laisse deviner au lecteur cultivé quel a été son support, car il ne donne pas toujours d'indice. Il s'agit, en effet, moins de le décrire que de laisser l'imagination et la sensation vagabonder à partir des suggestions de l'œuvre. Le message, suspendu, invite à la contemplation et à la sérénité : *« Appliqué sur son motoculteur / il sait qu'il finira bientôt sa journée / sans même voir se noyer / le petit personnage / dont les ailes fixées à la cire / font déjà les délices / d'un capricieux soleil. »* (d'après Bruegel l'ancien, p. 40)

Une réussite indéniable et une bouffée d'originalité qui rompt le blabla de la poésie actuelle, désespérément confinée dans l'exploitation des mêmes thèmes : silence (ah ! le silence… Si les poètes aiment tant le silence, pourquoi diable ne se taisent-ils pas?), nature, sentiments…

Pascal RANNOU

✦ Les musiques des Pays celtes



Dans la famille « beaux livres », bonne pioche avec « Les Musiques des Pays celtes » de Myrdhin, paru aux éditions Ouest-France. Harpiste fameux et renommé, Myrdhin connaît aussi sur le bout des doigts la musique ou plutôt les musiques de Celtie. Il sait aussi trouver les mots justes et simples qui nous feront partager sa passion.

Le voyage qu'il nous propose est double : en remontant le temps, il nous mène aux origines du son et de la musique celtique et nous offre de mettre nos pas dans ceux des bardes qui suivront les grandes migrations. « *La musique des Celtes,* écrit-il, *ne pouvait ignorer celle des civilisations voisines évoluées* ». Déjà !

Les chapitres suivants, « Du mythe à l'histoire », «La voix et les instruments traditionnels » précisent ces évolutions et influences, de Galice en Écosse, d'Irlande en Pays de Galles, sans oublier bien entendu la Bretagne, à laquelle le livre consacre une juste place. Myrdhin y cerne parfaitement ce qui fait l'originalité de nos musiques.

Le dernier volet évoque évidemment « L'époque contemporaine », des années 1900 au renouveau des seventies, jusqu'à l'aube de ce nouveau siècle riche en promesse : vous y retrouverez tous ces noms que vous croisez régulièrement dans Selaouit et pas mal d'autres encore. C'est là un bel hommage que rend l'auteur à ces « milliers de musiciens des pays celtes », connus ou anonymes, dont le « travail incessant » a largement contribué à construire « la scène musicale celtique ».

A noter enfin la superbe iconographie qui fait de cet ouvrage un bel album d'images. A (s')offrir absolument.

Pierre MORVAN

(Editions Ouest-France, 121 pages, 30 €)

✦ Bretagne, Terre de musiques



Saluons la sortie d'un très bel ouvrage, Bretagne - Terres de Musiques, édité par la maison e-novation de Briec.

Ecrit par Daniel Morvan, journaliste à Ouest-France, et illustré de magnifiques photos de Bernard Galeron, voici le premier ouvrage multimedia de cette petite maison d'édition, consacré à la musique bretonne. En tout, près d'une soixantaine de portraits intimistes de musiciens de Bretagne. De Dan Ar Braz à Gilles Servat, en passant par Kristen Nogues, Patrick Ewen, Jacques Pellen ou le bagad Kemper, sans oublier bien entendu, le "père fondateur", Polig Montarret.

Bien sûr le choix des artistes est parfois subjectif. Sinon pourquoi ne pas voir apparaître des gens comme Alan Stivell, alors qu'on s'étonnera de la présence de Kohann ou de Miossec ? Mais après tout c'est le choix de l'auteur, et ce dernier excelle à peindre une galerie de portraits, tous plus vivants les uns que les autres. Le propos est juste et tout en nuances. On sent qu'au-delà des artistes, il nous présente des amis, qu'il connaît à merveille.

Quant aux photos de Bernard Galeron, elles sont tout simplement superbes. Le bonhomme est bourré de talent, et l'on perçoit au travers de tous ces portraits, l'âme de chaque artiste.

"Dans quinze ans, chaque famille de Bretagne aura son musicien, comme en Irlande" a un jour affirmé un harpiste breton. On serait tenté de le croire tant est vivante la musique bretonne, matière en continuel mouvement et en devenir, à l'image du jeune Brawal Renault, sonneur du Bagadig Kemper, qui illustre la couverture de cet ouvrage que je ne saurais trop vous recommander.

Et puis, lorsque je vous aurai dit qu'en plus, vous disposez pour le même prix, d'un CD-ROM qui est loin d'être une resucée du livre, vous n'aurez plus aucune raison de vous priver d'un si bel ouvrage.

Philippe COUSIN

(e-novation éditions - 144 pages - 235 F.)

✦ Guide du Japon en Bretagne

Ce livre, rencensé dans notre dernier numéro, est vendu par son auteur, François Gonse, 13 rue Molière à Rennes. Nous avions oublié de le préciser.

✦ L'affaire Taldir - Le Grand druide était innocent

Gwenc'hlan Le Scouëzec revient sur le dossier de François (Taldir) Jaffredou, Grand druide, condamné en 1945 à cinq ans d'emprisonnement, peine réduite de moitié par la suite, suite à un recours auprès du président de la République, Vincent Auriol. Il reconstitue le procès, d'après des documents d'archives.

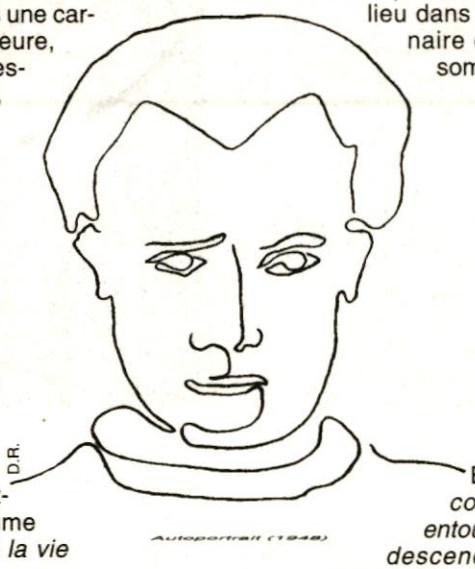
L'examen des témoignages à charge ne laisse pas grand-chose de l'accusation, hormis un article détestable. Taldir avait été acquitté d'abord par un tribunal spécial de résistants en 1944 puis rejugé en 1945 par la Chambre civique de Quimper ! Le petit livrede G. Le Scouézec est bien fait et témoigne de sa formation d'historien ; le contexte est resitué, celui de l'Emsav, celui du pouvoir à Paris, celui de la guerre et de l'occupation. Jaffredou, comme une majorité, a été pétainiste mais pas collaborateur et sans doute pas dénonciateur. Il était conservateur, régionaliste, hors du PNB. Il fallait tout de même qu'il soit condamné et éloigné ! Ce n'est pas ce qui se dit dans quelques écrits récents. Le Scouézec, lui, a le mérite de nous présenter les sources connues et les faiblesses de l'accusation. Un travail de méthode salutaire. A lire.

J.J.M.

(Beltan, 119 pages, 9 €)

René-Guy Cadou

René-Guy Cadou est mort il y a tout juste cinquante ans en mars. Longtemps connue d'un cercle fervent mais restreint, sa poésie familière et habitée devient depuis une vingtaine d'années de plus en plus populaire : des colloques, des mémoires et des récitals lui sont consacrés, les manuels scolaires et les anthologies sollicitent abondamment ses textes... Aussi nous devions-nous de rappeler ici quel a été son trop bref parcours parmi les hommes et ce qu'il a pu donner à son art et à la Bretagne. Né à Sainte-Reine-de-Bretagne en 1920, mort à Louisfert en 1951, Cadou fut essentiellement, viscéralement poète. Après avoir habité Saint-Nazaire (1927) puis Nantes (1930), il perdit sa mère en 1932, puis son père en 1940. Ayant publié ses premiers poèmes en 1935, il rencontra Michel Manoll, libraire à Nantes, en 1936, puis correspondit avec Max Jacob l'année suivante et le rencontra en 1940. Bachelier (1939), il fut mobilisé dans le Béarn puis réformé (1940). Il entame alors une carrière d'instituteur itinérant en Loire-Inférieure, qui le conduira successivement à Mauves-sur-Loire, Bourgneuf-en-Retz (1941), Pompas d'Herbignac, Saint-Herblon, Clisson (1943), Basse-Goulaine, Le Cellier (1944), enfin Louisfert (1946). En 1941, il rencontre Jean Bouhier et animera avec lui l'« Ecole de Rochefort » qui comprendra Marcel Béalu, Luc Bérimont, Jean Follain, Michel Manoll, Jean Rousselot... Il rencontre Hélène en 1943 et l'épouse en 1946 : elle sera l'inspiratrice principale de son œuvre. René-Guy Cadou est trop prématurément victime d'un cancer. Les dizaines de plaquettes qu'il a publiées jusqu'à son ouvrage majeur *Hélène ou le règne végétal* (posthume, 1952) ont été réunies en un volume unique, chez Seghers et intitulé *Poésie la vie entière.*


D.R.

Autoportrait (1948)

René-Guy Cadou se voulait à l'origine d'une poésie *« surromantique, aussi éloignée de l'ouragan romantique que des chutes de vaisselle surréalistes, et tendant à l'universel » (Usage interne).* Le demi-siècle qui nous sépare de sa mort si précoce a imposé sa voix comme l'une de celles qui comptent le plus.

Chose rarissime dans l'histoire de la littérature française, voilà un poète qui échappe à l'emprise du parisianisme (et donc du Surréalisme, aimerait-on dire) et tire son inspiration d'un terroir familier dont les poèmes égrènent sans honte les toponymes : Chavigné, Saint-Benoit-sur-Loire, Saint-Aubin, Saint-Herblon, Lormont, Bourgneuf-en-Retz, jusqu'à Louisfert, où le poète finira ses jours, et Châteaubriant, dans son bouleversant hommage aux fusillés de 1941 : *« Ils sont une trentaine appuyés contre le ciel/Avec toute la vie derrière eux [...]/Ils sont bien au-dessus de ces hommes/Qui les regardent mourir/Il y a entre eux la différence du martyre... »* Comment alors paraître « universel », surtout aux yeux de la critique, parisienne en général ? Cadou, de plus, célèbre des occupations fort humbles : curés de campagne, joueurs de palets, sergents de ville, gardes-chasse, servantes d'auberges et coureurs cyclistes forment en effet les figurants qui hantent un décor familier où l'on parcourt les bistrots, les cimetières, les garages et les cours d'école.

C'est que, bien qu'enracinée dans l'humus de sa Loire-Inférieure, la poésie de Cadou échappe au pittoresque : *« Tu es dans un bistrot près du mécanicien/A lui rafistoler les lignes de la main [...] », « En un pays mené de biais par les averses/Et meurtri dans son cœur par le fouet du roulier [...] » (Le Diable et son train).* L'évocation du premier vers serait chaque fois prosaïque, si la métaphore ne lui adjoignait ensuite une couleur insolite. Cadou renouvelle ainsi la perception du monde stable, qui tend à devenir fuyant, onirique, grâce notamment à ces métaphores par antéposition du comparant, si courantes dans la poésie moderne : *« La boucle de ton œil a fermé mon sourire » (Années-lumières) ; « Dans la calèche emballée du sommeil,/Dis, vieil homme [...]/Où me mènes-tu ? ». « Œil »* et *« sommeil »* sont comparés à une *« boucle »* et à une *« calèche »*, mais ces deux termes, qui sont les comparants, surgissent en premier lieu dans le vers, alors qu'un langage plus ordinaire dirait : « l'œil forme une boucle », « le sommeil est comme une calèche ».

Le Romantisme, auquel le poète a voulu échapper, se fait parfois sentir quand même dans des textes prolixes où il fait rimer et césure l'alexandrin avec application (cf. « Ruée vers l'or », dans *La Vie rêvée*, par exemple), où s'exprime un sentimentalisme explicatif (*« tes paroles ruissellent dans le vert comme un bouquet de blé »*). L'image de la femme se confond avec la nature, le temps, l'enfance selon un procédé fusionnel qui rappelle les femmes surréalistes de Magritte, Delvaux ou Eluard : *« Tu es une grande plaine parcourue de chevaux/Un port de mer tout entouré de myosotis/Et la rivière où le nageur descend/A la poursuite de ton image/Tu es l'algue marine et la plante sauvage [...] » (Hélène ou le règne végétal)*

La poésie de R.G. Cadou exalte la pureté, l'innocence, l'amitié, le Christ aussi, ce que certains n'ont pas pardonné à cet enseignant laïque. On peut juger son langage peut-être un peu trop angélique et franciscain (*« Laissez venir à moi tous les chevaux toutes les femmes et les bêtes bannies »*, in *Les Biens de ce monde*), mais il exprime une alternative heureuse à la logorrhée surréaliste, au minimalisme de Guillevic et Reverdy, à l'emphase de Saint-John-Perse et à la préciosité de Bonnefoy.

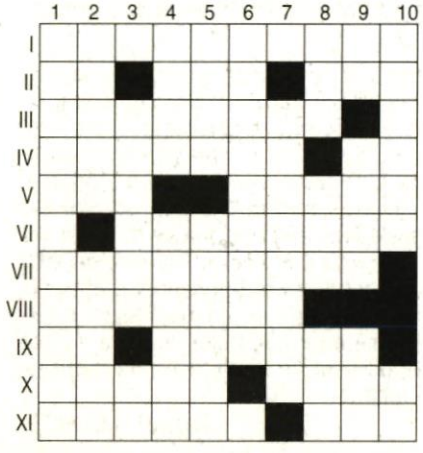
La poésie de Cadou est une poésie de l'offrande, accessible mais plus complexe qu'il n'y paraît, malgré un vocabulaire et des thèmes traditionnels (guère d'humour, ni de langage corporel ou technologique) : *« Comme un fleuve s'est mis/A aimer son voyage/Un jour tu t'es trouvée/Dévêtue dans mes bras/Et je n'ai plus songé/Qu'à te couvrir de feuilles/de mains nues et de feuilles/pour que tu n'aies point froid. » (Quatre poèmes d'amour à Hélène).* Elle exerce une influence profonde sur les membres et les continuateurs de l'Ecole de Rochefort, qui donnent souvent l'impression de le répéter. Sa voix restera comme une des plus attachantes et nécessaires de ce siècle, en Bretagne, dans le monde francophone et, on l'espère, ailleurs.

Pascal RANNOU



Mots Croisés Bretagne-Celtie n° 142

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Grâce notamment à l'activité des conserveries, est devenue le premier port de pêche de Loire-Atlantique. - II. Article ; Inversé : sa patience est exemplaire ; En dehors de la cuisine, son usage témoigne de la folie des hommes. - III. Lieux de baignade et de promenade pour les Briochins. - IV. Sur une plage, pas question d'y cacher ses économies ; Article défini contracté. V. Au cœur de Nozay ; Parfois rejetée sur le rivage. - VI. C'est le paradis des anciens Gaëls. - VII. Seul un Bretonnant facétieux pourrait faire courir le bruit que des liens familiaux existaient entre ce général rennais et le fameux tambour Joseph Bara. - VIII. A l'arrière d'un voilier. - IX. Adverbe de lieu ; Inversé : mauvaise conseillère. - X. S'oppose donc au froid et à l'obscurité ; A droit de cité à Bécherel. - XI. Encore relativement préservée en Bretagne ; Préposition.

VERTICALEMENT : 1. On y embarque pour s'y rendre à l'île de la Chèvre. - 2. On ne peut malheureusement pas toujours en être préservé ; Imiter les graines. - 3. On voudrait voir évoluer celui des régions ; Inversé : tête de clou. 4. Lettres de Leuhan ; Lieux de culte. - 5. Inversé : autrement dit amarrer, s'agissant d'un bateau et d'un point fixe ; En tant que tel, Gérard d'Aboville s'est montré particulièrement brillant. - 6. Nourriture de base. - 7. Tel le Gil Blas de Lesage. - 8. Superflu sur certaines chaussures ; Compagnon malheureux de St-Malo ; Que l'on ne peut éviter. - 9. Ce Briochin fut l'un des chefs de la Commune (Initiales) ; Plante réputée naguère pour lutter contre la folie ; Composant de l'acide borique. - 10. Résume diverses formes d'activité ; Note.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 141

Horizontalement : I. DOUARNENEZ. - II. URNE ; E-PAD. - III. PLANCOET. - IV. UAN ; ALRE. - V. NIVLAS (SALVIN). - VI. DEMY ; TIFUS. - VII. EPI ; PIE ; DA. - VIII. LIT ; E-KROUG. - IX. OCEAN ; EBR. - X. ME ; NES ; LOA - XI. ESCADRE ; NS.

Verticalement : 1. DUPUY DE LOME. - 2. ORLA ; EPICES. - 3. UNANIMITE. - 4. AEN ; ANA. - 5. CAN ; PENED. - 6. NEOLITIK ; S.R. (ROBERT SURCOUF). - 7. EPERVIER. - 8. NATELF (FLETAN) ; OEL (LEO). - 9. E.D. (ELIE DELAUNAY) ; AUDUBON. - 10. SESSAGRAS (SARGASSES).

P.B. Services

Festoù-noz

Le 7 décembre, à PLOUFRAGAN (22), à la salle des fêtes,
fest-noz animé par Red Avel, Garat et Gicquel, Menguy et Gueguen, etc. Organisé dans le cadre du Téléthon.

●

Le 8 décembre, à BASSE-INDRE (44), au gymnase,
fest-noz animé par Luskan, Gege et Flop au vent. Organisé par le Cercle celtique de Basse-Indre.

●

Le 15 décembre, à LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ (35), à la salle omnisports,
fest-noz animé par Carré Manchot, Brou, Hamon et Quimbert et les musiciens du Cercle celtique de Rennes. Organisé par le comité des fêtes de la Chapelle-des-Fougeretz.

●

Le 15 décembre, à SUCÉ-SUR-ERDRE (44), à la salle de l'Erdre, au complexe sportif de la Papinière,
fest-noz animé par Gourlen, Esquisse et l'Effet matin. Organisé par le Tennis de table succéen.

●

Le 31 décembre, à CAUDAN (56), de 21 h 30 à l'aube, à la salle des fêtes de Karjoff,
fest-noz animé par les Frères Morvan, les 4 Jean, Diroll et Awatah. Organisé par Tarzh an deiz.



D.R.

Awatah.

●

Le 31 décembre, à SAINT-THÉGONNEC (29),
fest-noz d'Amnesty Inrternational, avec Diwall, Spontus, Duo Bodros et Leroux-David. Ce fest-noz permet d'assurer l'indépendance du groupe de Morlaix d'Amnesty International.

Conférence

Le samedi 8 décembre, à 15 h, à Sked, à Brest 18 rue Duguay-Trouin

SKED

« Cent ans de poésie en langue bretonne », par Yann-Ber Piriou, universitaire. Conférence en breton.

Fest-deiz

Le 9 décembre, à PLOUFRAGAN (22), à la salle des fêtes de St-Hervé,
fest-deiz avec Disul, l'Écho du Gouet, etc. Organisé par le club de danses bretonnes de Ploufragan.

Théâtre

Une expérience originale :

Ys tragédie, impromptu n° 1

Les 12, 14, 15 et 16 janvier 2002, la compagnie brestoise Is Théâtre créera Ys Tragédie de Ronan Cheviller au Stella à Brest. Ys tragédie est la confrontation d'une ancienne légende bretonne avec une parole contemporaine.

De novembre 2001 à janvier 2002, les répétitions de ce spectacle seront « nomades », c'est-à-dire que chaque semaine l'équipe répétera dans un lieu différent. D'abord dans un théâtre à Nantes, puis au Lieu Unique (scène nationale de Nantes), à l'école publique Bouvron (Loire-Atlantique), puis dans les collèges et lycées du Finistère : Douarnenez, Saint-Renan, Cléder. Fin décembre-début janvier, la compagnie achèvera son périple au Stella à Brest. Lors de ces résidences, des rencontres seront organisées (ateliers, répétitions publiques...), soit avec les scolaires, soit avec la population locale.

L'une de ces semaines de répétitions est prévue à la Maison Familiale Rurale de Saint-Renan, du 3 au 7 décembre 2001. Tél. 06. 82.08.19.91.

Signatures

Parmi les rendez-vous du mois de la ***Droguerie de la Marine***, à Saint-Malo, le 14 décembre, de 16 h à 19 h, le harpiste Myrdhin présente son livre « Les musiques des pays celtes ». Le 15 décembre, de 16 h à 19 h, Mme Anne de Stoop présente son livre **« Mathurin Méheut ».**

66 rue Georges Clémenceau à Saint-Servan. Tél. 02.99.81.60.39.

Exposition

Pendant tout le mois de décembre, et jusqu'au 31 janvier 2002, exposition des photos de **LOEIZ BLONS.**

Depuis près de vingt ans, cet artiste, photographe brestois, écume de long en large les lieux de la musique en Bretagne. Ses clichés, retravaillés en laboratoire, se succèdent comme des témoignages auxquels il apporte sa « breizh touche ».



Photo Loeiz Blons

Gilles Servat.

Cela se passe à l'association Sked, 18 rue Duguay-Trouin, Brest.

OFFRE D'EMPLOI

Association culturelle de Brest CHERCHE DIRECTEUR/DIRECTRICE. Expérience souhaitée. Connaissance de la langue bretonne. CV + lettre manuscrite à : SKED, 18 rue Duguay-Trouin, 29200 BREST.

Courrier

« J'ai lu l'article que Ronan Leprohon a consacré à Georges Cadiqu et à son livre dans le numéro d'octobre du « Peuple Breton ». Je ne partage guère son point de vue, car Cadiou se veut effectivement journaliste et non historien et il a traité en journaliste une page d'histoire particulièrement difficile.

Mais il y a plus. Il a écrit sur Taldir, troisième grand Druide, comme vous ne l'ignorez pas, une page diffamatoire. Outre le fait que le procès Taldir est à réviser, que la condamnation est fondée, si je puis dire, sur une absence de preuves et même de présomptions, comme j'ai pu le constater en consultant, avec dérogation, le dossier de l'accusé ; outre cela, Taldir, en aucune manière, n'a écrit la lettre de délation à la Gestapo ! [...]»

Gwenc'hlan Le Scouëzec,
Plougastel (29)

Nous rendons compte, en pages « livres » de l'ouvrage que vous avez consacré récemment à cette affaire. Les lecteurs du « Peuple reton » pourront, à loisir, comparer vos arguments et le récit de Georges Cadiou. Dans notre recension de l'ouvrage de celui-ci, nous avions signalé avoir remarqué les erreurs. L'affaire Taldir peut en être une. Il y en a d'autres, mais cela ne modifie pas notre appréciation « globalement positive » de son livre.

«[...] À propos du colloque de Brest ***(voir page 3 du présent P.B.)*** *: [...] une question étonnante : tous ces universitaires ignorent superbement l'action de l'Université de Bretagne (sous l'Occupation), c'est-à-dire l'action du Rectorat ! Circulaires à toutes les écoles pour demander s'il y a des élèves et des enseignants juifs. Où sont passées ces circulaires, auxquelles des gens ont répondu ? Rappel au personnel de l'obligation de fournir leur état civil et celui de leurs parents et grands-parents (juifs ? Pas juifs ?) et déclaration sur l'honneur de non-appartenance à la franc-maçonnerie [...]»*

P.D.,
Rennes

« Dans le numéro d'octobre du « Peuple breton » Georges Le Bris déclare avoir créé la section UDB de Saint-Nazaire. [...] Dame non, ce n'est pas lui ! Je me souviens d'une longue discussion avec Yann-Cheun Veillard et quelques copains de la Presqu'île et de Saint-Nazaire, avec Aldrig Russon, à la terrasse d'un bistrot aujourd'hui disparu, un matin d'été 1969, dans la baie de La Baule. Bien avant d'avoir aperçu la barbichette de Georges [...]»

Yannick Cocher,
La Baule (44)

«[...] J'ai été très intéressé par les cinq articles après et sur les attentats aux USA ***(P.B. d'octobre)****. Pardonnez-moi de donner ici mon avis.*

J'ai détesté l'article dogmatique de J.D. Robin, cocktail indigeste à la sauce anti-américaine primaire. Je ferai à Yann Fiévet aussi le reproche d'un évident antiaméricanisme (voir la référence facile aux sauveteurs, entre autres choses) qui amoindrit, à mes yeux, son analyse pourtant pertinente à bien des égards. J'ai aimé l'article de C. Guyonvarc'h qui exprime, me semble-t-il, la position de l'UDB, preuve de la maturité et de la puissance d'analyse de ce parti. J'ai enfin beaucoup aimé le texte de R. Leprohon. En effet, je n'y ai pas trouvé trace d'autoflagellation occidentale, habitude masochiste et peu avisée, de rigueur chez nombre de militants de la grande hexagonale ou bretonne. J'y ai trouvé une position claire et fondamentalement politique sur les valeurs laïques. J'y ai lu les mots que j'avais envie de lire en ce moment. Oui, R. Leprohon a raison lorsqu'il écrit que c'est être progressiste que de dénoncer le fanatisme ; oui, il a raison lorsqu'il s'exclame « Vive la laïcité ! », mais j'ajouterai la laïcité de progrès, ouverte et respectueuse, pas celle de l'archaïque Chevènement ni celle des organisations « laïques » qui ont demandé au Conseil d'Etat d'annuler le processus d'intégration de Diwan dans le service public [...]»

C.P.
Nantes

« En recevant le « Peuple Breton » du mois d'octobre, j'ai été attiré par l'article de Jean Dominique Robin, écrit en hommage au commandant Massoud. La lecture de ce « papier » m'a malheureusement laissé sur ma faim et rendu perplexe. Laissé sur ma faim car, hormis quelques lignes consacrées au « Lion du Panchir » je n'ai pas véritablement vu d'hommage à celui qui s'est battu pendant plus de 20 ans contre l'intolérance et l'oppression, d'abord brejnévienne, puis islamiste [...] Au lieu de cela, je découvre à travers ce soi-disant hommage une charge contre l'impérialisme et le capitalisme. De là à voir en Massoud le pourfendeur des Occidentaux ! Et dans cette charge, beaucoup d'éléments que je considère comme des approximations, des exagérations ou des amalgames [...].

L'allusion à l'incendie du Reichstag faite par J.D. Robin mérite [...] que l'on s'y attarde. Que sous-entend il ? Que la puissance américaine serait pour le moins complice de la destruction des tours du World Trade Center, en n'ayant pas fait ce qu'il fallait pour l'empêcher, afin de pouvoir, sous le coup de l'émotion provoquée par le drame, continuer de mener à bien, avec l'assentiment général, de funestes projets ? Car, rappelons-le, dans l'Allemagne hitlérienne, l'incendie du Parlement a été programmé par les nazis qui ont ensuite accusé leurs opposants [...] de ce méfait pour mieux justifier leur politique répressive.

J.D. Robin a-t-il cette idée à l'esprit lorsqu'il s'interroge pour « savoir » à qui profite cette spectaculaire opération dont la longue préparation aurait (conditionnel de doute révélateur) échappé à la vigilance de la CIA et du Mossad ?

Je pense que le débat et l'analyse, qui font la richesse du « Peuple breton » y gagneraient en évitant les affirmations simplificatrices. D'autant que les arguments ne manquent pas pour dénoncer [...] les méfaits de la mondialisation [...] ou le gaspillage les ressources de la Terre [...]. »

Patrick Duriez Morvan
Orléans (49)

*« Comme Ronan Divard **(voir le P.B. de novembre, page 5)**, étant ex-enseignant, le « scandale Chevènement » m'avait également fait bondir : bravo de l'avoir stigmatisé.*

Les subordonnés du ministre Jack Lang se sont « empressés d'ouvrir le parapluie administratif » ? Que n'ont-ils choisi le plus étanche des parapluies, le « règlement intérieur des écoles publiques » qui y était obligatoirement apposé... Avant que les enseignants s'avisent qu'il était à peu près aussi esthétique que la « police des débits de boisson » au bar du coin.

Il est néanmoins toujours en vigueur et si l'ex-ministre de l'Éducation se régale toujours du plus stupide de ses articles : « Le français est la seule langue en usage à l'école primaire », il a manifestement perdu de vue le suivant : « Toute intervention, toute discussion politique ou religieuse y sont interdites [...] »

L'enseignement de M. Chevènement père, directeur d'école publique, a manifestement sombré corps et biens dans le coma post-opératoire de son fils... »

A.G.
Sarzeau (56)

« Ci-joint un chèque en règlement de mon réabonnement (de soutien) au journal. Avec ma cotisation UDB, mon soutien à Skoazell Vreizh, ma réadhésion au C.U.A.B., pour l'instant je reste prudent, étant chômeur pour je ne sais combien de temps. »

Marc I.,
Aurillé (49)

Croyez bien que nous apprécions la valeur de votre geste ! Merci de votre encouragement, qui n'est pas mince dans la situation difficile où vous vous trouvez.

« Instituteur profondément laïque et libertaire, je vous adresse mon bulletin d'abonnement [...]

Cela fait maintenant plus de vingt ans que je lis le P.B., très irrégulièrement il est vrai [...] Depuis [...] j'ai douté et remis parfois en question la question bretonne, sans jamais renoncer aux choses essentielles qui sont le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'attachement à la langue bretonne, le respect des autres [...] Petit à petit, je suis redevenu sensible à la cause régionale, non par souci du « terrorisme », mais par souci de redonner à chacun sa dignité. Les jacobins sont encore là et bien là : Diwan en sait quelque chose !

Cela dit, sur la question du rattachement de la Loire Atlantique à la Bretagne, qui est, pour moi, une question importante, je me demande ce que deviendrait alors la région « Pays de la Loire ». Autrement dit, par exemple, à quoi serait rattachée la Vendée ? [...] »

Sydney Simonneau,
Sartrouville (78)

Nous évoquons souvent cette question dans notre magazine (ne serait-ce que dans le présent numéro, en page 9). Votre retour, apprécié, parmi nos abonnés vous permettra, sûrement, de mieux connaître les positions de l'UDB sur cette question. Nous évoquerons, à l'avenir, les autres interrogations soulevées par votre lettre.

« [...] Je me réabonne. J'apprécie les analyses de C. Guyonvarc'h, de J.J. Monnier et les interventions de Jean Kergrist.

Bravo pour les dessins de Nono. Mais accorder la page de garde à Roger Gicquel, présentateur un peu falot de la télé ?

Bretonnant des Côtes-du-Nord, y retournant souvent voir « mamm » et mes copains d'enfance ; nous parlons le breton du Trégor, à la limite du Goëlo et du Kerne. Nous ne comprenons rien au breton enseigné par Diwan [...] »

D'accord pour la culture bretonne et garder la langue de nos aïeux, mais compréhensible. Je ne vois guère d'échanges commerciaux dans ce breton-là.

Kenavo, amicalement. »

René Le Moan,
Villiers-sur-Marne (94)

Le breton, comme toutes les langues, a plusieurs états de langage. Croyez-vous que le « français » des banlieues parisiennes soit le même que celui des bourgeoises de Strasbourg ou celui des vieilles paysannes du Poitou ?

Les langues évoluent et le breton aussi. L'enseignement du breton est justement nécessaire pour cette évolution de la langue. Et croyez bien que faire du commerce dans le « breton de Diwan » n'est pas plus difficile que cela...

PETITES ANNONCES

Nous avons une rubrique de petites annonces à tarif unique : 60 F (par chèque avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

UDB
le parti d'une Bretagne autonome

Les adresses à utiliser

Pour adhérer :
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

Site internet :
www.geocities.com/udb.geo

Penn men !

Je suis originaire d'une île plus attachante que celle qui porte orgueilleusement le nom de Belle et dont les deux extrémités répondent aux noms de Penn er vro et Penn Men, ainsi orthographiés depuis des temps immémoriaux.

Mais par les temps qui courent vite, le MEN c'est le ministère de l'Éducation nationale actuellement occupé par un certain Jack Lang, le bien nommé. C'est donc lui le Penn-MEN en place.

C'est lui qui cause bien dans le poste, qui interview bien dans les journaux, qui charme bien à la télévision.

Il y a beau temps qu'il est pour les langues, toutes les langues, à commencer par la nôtre. Pour un peu, il venait avec nous manifester à Kemper contre le Conseil d'État. Question d'emploi du temps.

Il nous défend c'est sûr... mais c'est dur. Quand il est venu à Rennes signer war an ton solenel vras avec Diwan, la voie était droite, maintenant il dit que la voie est étroite. Ne pas confondre.

Il y a donc un accord entre le Penn-MEN et la base, le problème c'est qu'entre les deux il y a du monde : des Cnal, des FCPE, le Conseil d'Etat et Bernard Poignant. La France éternelle quoi ! L'union sacrée quand la patrie est en danger ! Ça a failli être pire qu'en 39 quand les Allemands ont fait le tour de la ligne Maginot.

Il faut dire aussi qu'il y a belle lurette que les Français savent que les ministres sont souvent là pour faire joli, mais qu'en réalité ils passent et quoique l'homme fasse, tout casse, même les accords les mieux ficelés. Sans doute que les petits, les moyens et les grands Bretons ne sont pas au courant !

N'empêche qu'il connaît aussi la musique électorale le Penn-MEN. Dans une lettre qu'il a écrite le 3 octobre à Madame Nelly Maes, honorable membre du Parlement européen, il tend déjà l'escarcelle : « Je constate que l'impulsion politique que j'ai donné (sic) se traduit d'ores et déjà par une augmentation du nombre des élèves qui bénéficient d'un enseignement de langues régionales. C'est le cas en Bretagne tant dans le public que dans le privé. »

Je vous le livre sans ménagement et avec la faute d'orthographe en espérant que le rédac-chef de ce journal ne la corrige pas par excès de zèle. J'ajoute même qu'il aurait pu dire que ça fait marcher le petit commerce avec tout le monde qu'il fait descendre dans la rue...

Je ne vous cache pas que, pour ma part, je suis plutôt Penn er vro que Penn Men, car c'est ce bout-ci de mon île qui doit faire face aux tempêtes. Les eaux sont plus calmes côté Pays, c'est plus facile d'y trouver son compte de bernigs.

AL LOUARN

PEUPLE BRETON SERVICE

Pour des raisons de réorganisation de notre service "Abonnements", les permanences du mois se dérouleront

Les vendredis après-midi, de 14 h à 17 h

Le meilleur moyen de nous joindre reste le **courrier** à l'adresse Le Peuple breton – Service Abonnements – 9 rue Pinot-Duclos, 22000 Saint-Brieuc.

En cas de **demande pressante, vous pouvez utiliser le fax ou le répondeur au 02.96.61.54.11.**

Merci de votre compréhension.



Pour les fêtes de fin d'année, le Peuple breton vous permet de gagner ***un super-cadeau pour les petits : l'album « Danse avec le vent » d'Yzabel et Korine*** *(présenté dans le « Selaouit » du mois dernier).*



Aujourd'hui le Peuple breton vous offre ***5 albums gratuits*** *aux* ***5 premiers abonnements*** *(ou réabonnements) qui nous parviendront ce mois-ci. La date de la poste départagera les éventuels ex-aequo.*

Votre abonnement doit parvenir à l'adresse de notre administration : Le Peuple breton, 9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc.

Abonnez-vous au Peuple breton

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 30 €
– tarif de soutien : à partir de 33 €
– étranger par avion : 40 € et plus

à partir du n°..... inclus.

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum : 3 €
❑ de soutien : 4 € - 5 € - 6 €
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre
à l'ordre du
"Peuple breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76 V

Musiques du Pays basque

Le Peuple breton en collaboration avec Radio-Bro-Gwened vous propose régulièrement dans ses colonnes, une rubrique consacrée à l'actualité musicale en Pays basque... Mais sur quels critères faire une sélection ? La qualité ? : bien sûr ! La facilité à se procurer les C.D. ? : Pourquoi pas, mais ce serait bien injuste ! J'évoquerais donc rapidement des CD que vous n'aurez aucune difficulté à trouver ; le nouvel opus de Benat Achiary avec le chœur Ama Lur pour les amateurs de chants traditionnels ou improvisés (chez Virgin), ou l'exceptionnel enregistrement de l'accordéoniste Kepa Junkera (chez Emi). Sur son précédent CD, Kepa ouvrait le Pays basque vers le monde celte avec de nombreux invités prestigieux (entre autres C. Nunez, P. Moloney, M O'Connor). Trois années ont passé mais cela valait la peine d'attendre, cette fois l'accent est mis sur les voix, qu'elles soient bulgares, albanaises ou malgaches. On notera également en invité, à la vielle, Gilles Chabenat (membre du groupe corse I Muvrini) et l'omniprésence d'un instrument traditionnel basque : la txalaparta avec Oreka TX. Kepa Junkera ce n'est pas de la "world music" mais c'est la musique basque ouverte sur le monde ! La distribution par des "majors » vous permettra de vous procurer sans difficulté ces CD.

Pour la suite de cette rubrique, heureusement, les éditeurs basques pratiquent la vente par correspondance. Les éditions Agorila (13 rue Montalibet, 64100 Bayonne) produisent traditionnellement beaucoup de chorales, on notera donc entre autres le dernier CD Gzatelu Zahar (AGCD286), chœur d'hommes fondé en 1945 à Hendaye. Remarquable également, mais dans un répertoire de musiques de danses traditionnelles, Patxi eta Batbiru (voir le Peuple breton - décembre 2000), leur second CD : "Basusarri" (AGCD300) est dans la lignée du précédent, on regrettera toutefois le manque d'information dans le livret : tout le monde n'est pas internaute ! Mais chez cet éditeur, mon coup de cœur de ces derniers mois est pour le groupe Haurrock...

HAURROCK "Bertsoa dantzan" (AGCD298)

Haurrock est une troupe de 14 enfants qui chantent pour petits et grands, à l'origine en 1999, autour d'un intervenant musique itinérant (Ph. Albor), le groupe interprète des reprises du répertoire basque traditionnel ou contemporain. En 2000, dès l'annonce de l'organisation d'un tremplin "jeune création basque" (par l'institut culturel basque entre autres), le groupe contacte Arantxa Hirigoien, bien connue pour avoir écrit nombre de textes pour différents chanteurs ou groupes basques. Philippe Wyss, professeur de musique au collège fait les arrangements, quelques musiciens rejoignent le groupe... En février 2001, le groupe Jaurrock remporte le premier prix dans sa catégorie et obtient la possibilité d'enregistrer en studio ! Quatorze chansons en langue basque (Paroles dans le livret et présentation des thèmes en français), des influences musicales variées, ce CD est un revigorant bain de jouvence !



Les éditions Elkar Arsenal Plaza, 64100 Baiona, ont été également très actives, on notera évidemment l'excellente compilation « Herrika Kantuak », chants populaires du Pays basque (KD594), l'accent est mis principalement sur les voix 'Laboa, Lete, Martikorena,...) mais on retrouve également les groupes Oskorri et Guk. Ce CD s'adresse à un large public (paroles en basque et traductions en français) et présente un bel échantillon du répertoire basque.

Ce groupe Oskorri est le groupe emblématique du folk basque (voir P.B. de décembre 2000) le prochain est annoncé pour cet hiver, mais parallèlement à son répertoire, le groupe vient de sortir le 5e volume de « Oskorri ant the Pub Ibiltaria (KD 570), véritable anthologie de la chanson traditionnelle du Pays basque où le peuple raconte son histoire, ses souffrances, ses ambitions, ses rires et ses ironies. A l'exemple des précédents, ce disque comprend le CD enregistré avec le public, le CD play-back et un livret contenant les partitions, les textes en basque et les traductions.

Mais l'événement de ces derniers mois, c'est la sortie aux éditions Elkar du CD du groupe Oreka TX.

ORAKA TX « Quercus Endorphina (KD 579)

La txalaparta est un instrument de percussion éminemment basque, traditionnel, primaire, ethnique, constitué de planches de bois que deux musiciens frappent verticalement avec des bâtons, la manière de jouer se caractérise par un inter-échange entre les deux interprètes. Approfondissant la txalaparta traditionnelle Oreka Tx (Harkaitz Martinez et Igor Otxoa) expérimentent de nouveaux rythmes et sons à l'aide de



pierres, métaux et autres matériaux, toujours à la recherche de nouvelles voies pour actualiser l'instrument. Oreka TX avait collaboré à de nombreux CD, mais cette fois, c'est la txalaparta qui est au centre du projet, magnifiquement servie par les invités comme Kepa Junkera., Miket Laboa, Phil Cunningham, Justin Vali ou Michel Bordeleau. Des percussions envoûtantes à découvrir... les yeux fermés !

Alain KERVOCHON

Radio Bro-Gwened 92.6 - 97.3 - 101.7 fm

A noter pour les Morbihannais, une émission musicale "Balade en Pays basque" sur Radio Bro-Gwened (Pontivy 92.6 / Nord Morbihan 101.7 / Lorient et Vannes 97.3) proposée le samedi après-midi de 15 h à 17 h en alternance avec "Le p'tit jus", émission de musique irlandaise.

Chaque mois depuis 1969
armor magazine
présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

Selaouit

par Pierre Morvan

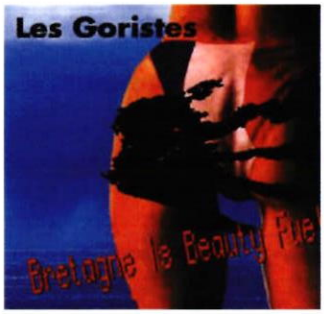
INTERMITTENTS

Ce sont d'eux que vous parle cette chronique, chaque mois. Eux qui font vivre notre musique, qui animent nos villes et nos villages et nous apportent émotion et sourires, eux les musiciens et tous les autres, techniciens, théâtreux, danseurs. Et c'est leur statut d'intermittents du spectacle qui se trouve encore une fois menacé.

Entre un MEDEF décidé à les faire passer par pertes et profits (profits surtout…) au motif qu'ils coûteraient trop cher à l'UNEDIC et un ministère timoré, peu empressé à agir pour les défendre, ils sont mal barrés, nos saltimbanques. Il est donc nécessaire et urgent d'appuyer leur demande de maintien d'un régime spécifique d'assurance chômage. Et de manifester ce soutien auprès de Madame Tasca, Ministre de la Culture, 3 rue de Valois, 75001 Paris. Merci pour eux. Merci pour nous.

LES GORISTES :
" Bretagne is beauty fuel "
(Keltia Musique, KMCD 126)

Les Goristes… Aaaaahhhh les Goristes ! C'est pas rien les Goristes. Une tonne, au moins, de bonne humeur et de bon humour, de subversion et de grivoiserie, de coups de gueule et, mais oui, de sentiment et d'émotion. Certes les Goristes ne font pas dans la dentelle mais ce n'est pas ce qu'on attend d'eux. Imaginez un peu Yvon Etienne, Christian Desnos, Fañch Le



Marec et tous les autres maniant le crochet et le fil de coton… ça ne le fait pas !

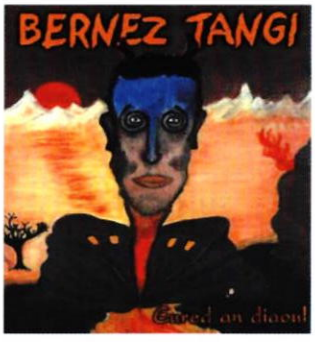
Au lieu de cela, et heureusement, les Goristes nous servent leur répertoire habituel, iconoclaste et irrévérencieux en diable. Le titre de leur nouvel album est déjà tout un programme. ***"Bretagne is beauty fuel"*** cible les marées noires à répétition, l'indignation fugitive qu'elles provoquent et les politiques qui nous parlent de la der des der mais, ***"les mains sur les couilles"***, attendent la prochaine. Au sommaire, encore, ***"Les Cubains"***, comprenez les employés de la CUB, la recherche de l'amour – ***"Pas câlines nos nanas"*** ou ***"Le point G"*** ! - le sport avec ***"On hait les champions"*** et une contrepèterie en prime, une belle fable bresto-brestoise, ***"Le lièvre et la tortue"*** et, au rayon des choses délicates et printanières, ***"La pompe à merde à Bellec"***…

Et aussi un bel hymne à la ville de Brest, dont je ne résiste au plaisir de vous livrer quelques rimes : ***"Ah sacré nom de dieu, d'un point de vue politique Brest serait ville rose / c'est par la gauche unie que nous serions régis / Mais du socialisme, de la laïcité, nos élus ont eu la ménopause / Sont les béni-oui-oui des cadors de Paris"***. Ah oui, dernière précision : la jaquette du livret vaut le détour à elle seule mais, allez savoir pourquoi, j'ai choisi pour illustrer Selaouit, l'une de celles qui n'ont finalement pas été retenues. J'espère que les Goristes me le pardonneront. Indispensable pour vous dérider les zygomatiques.

Bernez TANGI : "Eured an diaoul" (An Naer Produksion, 501)

Bernez Tangi, le retour, serions nous tenté d'écrire. Bernez, pour ceux qui ne s'en souviennent pas, était en effet le chanteur de Storlock, groupe de rock mythique et éphémère de la fin des seventies. Autant dire que ce retour était attendu, pour ne pas dire espéré. Voici donc ***"Eured an diaoul"***, les noces du diable.

Peintre à ses heures, Bernez Tangi a construit son disque comme une fresque, par petites touches juxtaposées de couleurs vives. Poète, ce sont ses propres textes qu'il met en musique, des textes écrits en breton, des textes exigeants, enrichis d'expériences lointaines, surréalistes souvent et



souvent chargés de révolte. Musicien touche à tout, il enveloppe son propos d'univers multiples, rock ici, jazz ou trad plus loin, épaulé par nombre d'invités de marque, Frann May ou Kristen Nikolaz, Patrick Molard ou Soïg Sibéril, Jean Luc Thomas ou Ronan Pellen… Et sa voix rauque, roc(k)ailleuse même, et reconnaissable entre mille, nous parle d'un monde qui ne serait que "confusion", où il n'est certes pas facile de distinguer le vrai du faux, un monde inspiré de Jérôme Bosch. Un tas de fumier où poussent cependant quelques belles fleurs… ***"ur vragez vihan wenn / kroget ouzh ar gl'ed"***. Eprouvant parfois, mais fascinant aussi.

Louis CAPART : " Héritage sénan" (Keltia Musique, KMCD 125)

Trop discret, trop rare, comme absent, le regard perdu vers des



horizons chargés d'embruns et d'amertume, Louis Capart n'use ni n'abuse d'un public conquis il y a déjà un bon bout de temps par un tube, un vrai, ***"Marie-Jeanne-Gabrielle"***, que chacun de nous aura, un jour ou l'autre, fredonné…

Près de vingt ans et quelques disques plus tard, le poète nous revient avec un cinquième enregistrement, ***"Héritage sénan"***, album de souvenirs enfouis et d'images (en)volées. L'amour trop fragile, les paysages en deuil, la vie qui lasse et ces murs qui l'enferment… les mots de Louis Capart ne laissent qu'une petite place à l'espoir mais témoignent d'une sensibilité à fleur de peau et d'une rage intacte. Hommage à l'Ile de Sein – où il retrouve une partie de ses origines – et à ses habitants, ***"Héritage sénan"*** jette ainsi un regard sans complaisance sur un monde où la poésie est méprisée et la musique dévoyée dans des fêtes officielles…

Merci Louis, pour cette voix chaleureuse qui nous remue l'âme, merci aussi pour ce clin d'œil à l'ami Léo Ferré et merci encore pour cette reprise, en breton et en duo avec Anne Auffret, de la ***"Prière du non-marin"***, ***"Pedenn an hini ne ket martolod"***. Non, tous les poètes n'ont pas disparu. Et heureusement !

KORRIGANED :
" Avel an heol "
(Coop Breizh, KEL 05)

De l'allant et du métier, en voilà qui n'en manquent pas, depuis trente ans qu'ils sévissent sur toutes les scènes de Bretagne sud, avec, de temps à autres, quelques raids sur la côte nord. La voix de Dominique Gicquel emporte l'adhésion et ses complices assurent un accompagnement sans faille, épaulés par quelques invités de poids, au premier rang desquels on trouve le bagad de Vannes.

"La Barbière", ***"Le chant des salines"*** ou ***"Konskried Sant***



Nikolaz", bref des airs à danser, mais qui donnent vraiment envie de danser… Et puis quelques complaintes qui pourraient presque nous faire pleurer, comme cette ***"Terrible Bataille"*** qui nous narre le destin navrant d'un jeune déserteur … En deux mots, Korriganed, c'est béton !

KEJ :
(An Naer Produksion, 502)

Cela commence comme un souffle, un son de flûte étouffé, contenu, quelques accords de contrebasse, puis l'on entre très vite dans la musique de Kej. Une musique faite de contrastes, de lumière et d'ombre, de puissance maîtrisée et de fragilité, de précision et d'improvisation, de

tradition et d'exploration. Une musique tout à la fois rassurante et déroutante. Violente et sereine, à l'image de Laneros, cet extrême-Tregor ***"où le calme succède au fracas des éléments"***, et qui donne son titre à un superbe



morceau du disque.

Jean Luc Thomas, Trégorois bon teint, a croisé Pierrick Tardivel (contrebasse) au sein de Dibenn et Philippe Gloaguen (guitares) les a rejoints pour fonder le trio Kej et construire cette musique aussi attachante qu'elle peut être déconcertante. Annie Ebrel et Olivier Urvoy, la voix et le sax de Dibenn et Yann Guirec Le Bars, le guitariste d'Hastañ, célèbrent en amis cette ***"rencontre"*** – ***"kej"*** en breton – de sons ***"si différents et si faciles à marier"***. Une réunion de tempéraments bien trempés, entre expression minimaliste et abondance de sens.

Jean SABOT - Laors DACQUAY (Coop Breizh, CD 915)

Encore une rencontre et plus inattendue peut-être, celle du violon et de l'harmonica, un instrument assez peu répandu dans nos contrées. Inusitée, mais intéressante à plus d'un titre : le disque fait une large place au répertoire irlandais et les jigs succèdent aux reels. Mais la Bretagne n'en est pas oubliée pour autant et le duo, outre une suite plinn et une suite gavotte, nous offre une marche de belle facture,



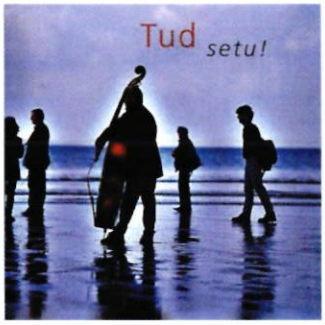
"Enez Eussa", composée par un musicien du Bagad Kemper.

L'harmandoliniciste (ouf !) Jean Sabot et l'ancien violoniste du regretté Skeduz, Laors Dacquay ont reçu pour l'occasion le renfort de Dominique Molard (percussions), Ronan Pellen (cistre) et Nicolas Quemener (guitare) : excusez du peu !

TUD : " Setu ! " (Keltia Musique, KMCD 122)

Une musique fluide et sobre mais néanmoins "pêchue" et efficace, un répertoire équilibré, fait d'airs traditionnels ou de compositions aux titres non dénués d'humour – ***"Zone de frettes"***, ***"Scottische à Belle-Maman"*** ou ***"C'est la Goutte d'Or qui fait déborder la valse"***... Tud, pour son nouvel album, a soigné son envoi.

An dro et hanter dro, suites plinn ou gavotte, kost ar c'hoat et ridées, pilé menu ou rond de St Vincent, (aux origines vendéennes !), les danseurs y trouveront incontestablement leur compte mais tous les autres ne seront pas



déçus non plus : Tud se laisse écouter avec beaucoup de plaisir. L'étoffe des plus grands, voilà tout.

PARDONIOU : "Les plus beaux cantiques de pardons, vol. 1" (Coop Breizh, CD 919)

Bonne idée que de rassembler quelques uns de ces cantiques que nos grands parents entonnaient avec ferveur à l'occasion des nombreux pardons qui rythmaient la vie des villes et surtout des campagnes. Bonne idée que de pas laisser disparaître ce volet important de notre patrimoine. Et bonne idée enfin que d'en confier l'interprétation à Anne Auffret (chant), Loïk Le Griguer (orgue) et Daniel Le Féon (bombarde), trois piliers de la musique bretonne.

Le premier volume est consacré aux cantiques du Trégor (Tréguier, Plougrescant, Vieux Marché...), au



Goëlo (Plouézec) et à la Haute Cornouaille (Rostrenen, Bulat-Pestivien, Saint-Nicolas-du Pelem...), et l'on nous annonce la suite de ce tro-Breizh pour très bientôt. A écouter religieusement au coin de l'âtre...

SONERIEN AN AOD & Julien GOUALO : (Coop Breizh, CD918)

Les exemples de fusion plus ou moins réussie, plus ou moins aboutie, entre musique bretonne ou celtique et rythmes africains ou afro-antillais ne manquent certes pas. L'intérêt, ici, vient de ce que cette fois, c'est une formation traditionnelle qui s'y colle, un pipe-band, un vrai, même s'il est basé en pays bigouden.

Julien Goualo, percussionniste ivoirien, mêle donc ses djembés ou congas aux pupitres batterie et cornemuses écossaises des Sonneurs de la Grève... Au-delà du bonheur indéniable qu'apportent plusieurs des titres de l'album – "***Gigues***", "***Percussions***" ou "***Gravitation***" – c'est bien cette volonté d'ouvrir portes et fenêtres pour laisser entrer l'air du large, qu'il faut souligner. Surtout venant

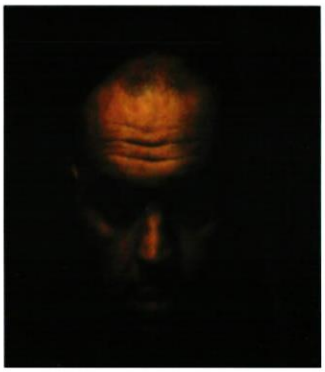


d'une formation qui par ailleurs revendique haut et fort "***sa passion du terroir, sublimée par l'amour de sa culture, de ses traditions et de son histoire***". Paradoxal ? Beaucoup moins que certains ne seraient tentés de le croire.

Eric VOEGELIN : "Jeune homme en colère" (Ciré Jaune)

"En avant pour un monde meilleur / Les pieds devant..." " Il commence fort, le "***jeune homme en colère***", avec son titre de circonstance, "***Paix sur le Monde***" ! Briochin installé dans le Trégor profond, ce prof de musique adore visiblement bidouiller les sons, les mots et les idées, les idées noires surtout.

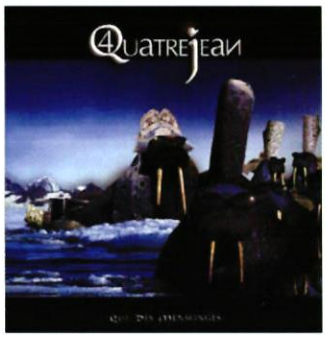
"La Scoumoune", "***Le sablier***", "***Jeune homme en colère***" bien sûr et aussi "***Dans la cuisine***", une chanson pas si farfelue signée Brigitte Fontaine... l'univers d'Eric Voegelin est plutôt sombre, mais sa vision du monde assez réaliste. Un quatrième album original et attachant, sur fond de guitares électriques et de musiques électroniques.



QUATREJEAN : "Que des mensonges" (L'Autre Distribution, A4A4J 001)

La musique gallo se porte plutôt bien par les temps qui courent, portée par des groupes novateurs tels que Kate Me ou Obrée Alie. Les Quatrejean avaient quelque peu ouvert la voie et leur troisième album vient à point nommé confirmer cette antériorité. Les traditions de Haute Bretagne se trouvent donc une nouvelle fois bousculées, mais en tout bien tout honneur et pour la bonne cause. Il est vrai que Roland Brou (chant), Jean Michenaud (guitare), Alain Pennec (accordéon diatonique, bombarde, flûte), Stéphane Barbier (percussions), Jean Luc Baudet (guitare électrique) et Youenn Landreau (claviers) ne sont pas nés de la dernière averse de neige et qu'ils sont pourvus d'un solide bagage. Ils savent donc électriser sans la compromettre une musique qu'ils aiment et respectent.

Vous pouvez donc écouter sans risque ***"Petit Bonhomme"***, ***"La***



zigue zigue za", ***"Sans bagage plinn"*** ou ce "***Pommier d'amour***" venu tout droit du Québec. Et encore cette belle complainte qui raconte ***"La Prise de Rome"*** en 1527 ou ***"The Gallant Rapparee"***, un traditionnel irlandais tonique. Croyez-moi, malgré les apparences, ces six Quatrejean vous réchaufferont le cœur. Et les pieds !

2002



Bro Vigouden - Redadeg bigi - Merc'hed yaouank o poulleñvat

GENVER	C'HWEVRER	MEURZH	EBREL	MAE	MEZHEVEN	GOUHERE	EOST	GWENGOLO	HERE	DU	KERZU
1 MEURZH Kalanna	1 GWENER Sz Bez' hed	1 GWENER s. Devi	1 LUN s. Hiuau	MERC'HER Ganed Lalouenenn	1 SADORN s. Renan	1 LUN s. Gouc'hou	1 YAOU Sz Fransezou	1 Sul s. ??	1 MEURZH Sz Lionel	1 GWENER Sz Rouanez	1 Sul s. Sarlou
2 MERC'HER Sz Kenou	2 SADORN Ar Gouloù	2 SADORN s. Jarlou	2 MERC'HER s. Ruperch	2 YAOU s. Ave	2 Sul s. Jogom	2 MEURZH s. Ourlog	2 GWENER Sz Anaogou	2 LUN Sz Mona	2 MERC'HER s. Melar	2 SADORN Sz Erel	2 LUN s. Tudeg
3 YAOU Sz Gwenola	3 Sul s. Manuvel	3 Sul s. Gwenolé	3 MERC'HER s. Kanted	3 GWENER s. Lerin	3 LUN s. Revis	3 MERC'HER Sz Gerl	3 SADORN s. Pergat	3 MEURZH s. Kavan	3 YAOU s. Fulgan	3 Sul s. Gwenael	3 MEURZH s. Aviad
4 GWENER s. Mailog	4 LUN s. Kido	4 LUN s. Gaoien	4 YAOU s. Gaoien	4 SADORN Sz Tenneg	4 MEURZH Sz Tenneg	4 YAOU s. Balae	4 Sul s. Gwilan	4 MERC'HER Sz Nouli	4 GWENER s. Frañsez	4 LUN	
5 SADORN Beuliomar	5 MEURZH s. Mailo	5 MEURZH s. Pirmil	5 GWENER s. Divizou	5 Sul s. Eneaz	5 MERC'HER s. Yoan	5 GWENER s. Meurgi	5 LUN s. Aval	5 YAOU s. Bro			
6 Sul s. Pilipp	6 MERC'HER s. Arlan	6 MERC'HER s. Senan	6 SADORN s. Neven	6 LUN s. Teven	6 YAOU s. Gwenfrin	6 SADORN Sz Nonenn					
7 LUN s. Gaourtelle	7 YAOU s. Kadlen	7 YAOU Sz Lunet	7 Sul s. Bronac'h	7 MEURZH s. Neventer	7 GWENER						
8 MEURZH s. Nila	8 GWENER s. Jaffr	8 GWENER s. Senan	8 LUN s. Devian								
9 MERC'HER s. Adrian	9 SADORN s. Solio	9 SADORN s. Ran	9 MEURZH s. Gwengat								
10 YAOU s. Rafael	10 Sul s. Fulgan	10 Sul Sz Maria	10 MERC'HER s. Gwenog								
11 GWENER s. Ngonnier	11 LUN s. Dhouarn	11 LUN s. Himelin	11 YAOU Sz Pelleenn								
12 SADORN s. Aimed	12 MEURZH s. Nolig	12 MEURZH s. Pabu	12 GWENER Sz Ida								
13 Sul s. Leogan	13 MERC'HER s. Gwengat	13 MERC'HER s. Emma	13 SADORN s. Kaourlag								
14 LUN s. Hilar	14 YAOU s. Blavlu	14 YAOU s. Hegarad	14 Sul s. Dersan								
15 MEURZH s. Mior	15 GWENER s. Klervia	15 GWENER s. Bevan	15 LUN s. Pabu								
16 MERC'HER s. Ewenn	16 SADORN Sz Berrigan	16 SADORN Sz Berrigan	16 MEURZH s. Padarn								
17 YAOU s. Antton		17 Sul s. Patrig	17 MERC'HER Sz Enis								
18 GWENER s. Gwenfal	18 LUN Sz Alouin	18 LUN Sz Derrwelly	18 YAOU Sz Kevenn								
19 SADORN s. Brevalaer	19 MEURZH s. Tremeur	19 MEURZH s. Jonas	19 GWENER s. Karaneg								
20 Sul s. Tanag	20 MERC'HER s. Luc'her	20 MERC'HER s. Jahnig	20 SADORN s. Kadwalazn								
21 LUN Sz Daves	21 YAOU Sz Gwenn	21 YAOU s. Benaat	21 Sul s. Tiernan								
22 MEURZH s. Drothmel	22 GWENER s. Tewaring	22 GWENER s. Arlouarn	22 LUN s. Kaourac'h								
23 MERC'HER s. Lozoanaat	23 SADORN s. Jorg	23 SADORN Sz Murial	23 MEURZH s. Jorj								
24 YAOU s. Kadog	24 Sul s. Kanaol	24 Sul Sz Kenvel	24 MERC'HER s. Fetan								
25 GWENER s. Kenhouarn	25 LUN Sz Rupezh	25 LUN s. Monsterv	25 YAOU s. Gwenfoes								
26 SADORN s. Yzan	26 MEURZH s. Onen	26 MEURZH s. Hermelin	26 GWENER s. Kiet								
27 Sul s. Gwenaen	27 MERC'HER s. Kerrigan	27 MERC'HER s. Louarn	27 SADORN s. Konwen								
28 LUN s. Dibaon	28 YAOU s. Ruelan	28 YAOU s. Kurnw	28 Sul s. Gwabero								
29 MEURZH s. Gwenlaz		29 GWENER s. Gwladis	29 LUN s. Sergonlez								
30 MERC'HER Sz Mantonu		30 SADORN s. Gwilherm	30 MEURZH Sz Onenn								
31 YAOU Sz Marweenna		31 Sul s. Gaizan	31 à viz Meurzh NEVEZ AMZER								

Librairie du PB

(expéditions franco de port par correspondance)

- ☐ **La mouette et l'ajonc. Itinéraire d'un Breton de gauche**
  J.J. Monnier (126 F)
- ☐ **Histoire de l'Union démocratique bretonne**
  J.J. Monnier (48 F)
- ☐ **La Bretagne et les problèmes écologiques**
  L. Le Bec (38 F)
- ☐ **Le breton, jeunesse d'une vieille langue**
  F. Morvannou "Tout sur le breton ou presque" (51 F)
- ☐ **Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions**
  J.C. Cassard, L. Le Bec, J.J. Monnier (20 F)
- ☐ **Enezenn an envor**
  Fañch Peru (63 F)
- ☐ **Le statut particulier de la Bretagne**
  UDB (40 F)

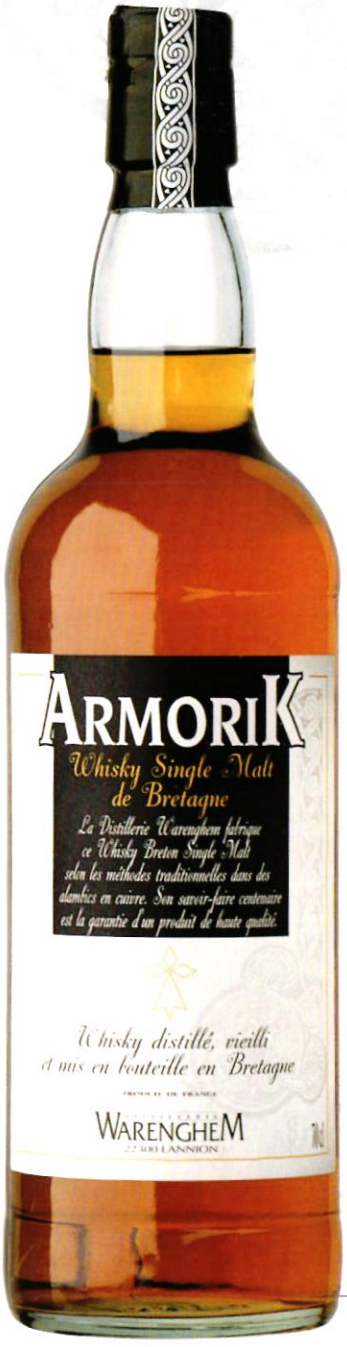
Bon de commande à recopier ou à découper.
Cocher les livres choisis.
Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :
PEUPLE BRETON, 9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC

Calendrier 2002
50 F
(franco de port)
A commander à :
UDB-BP 203
56102 LORIENT cedex

Whiskies Bretons



Blended



Single Malt

DISTILLERIE
WARENGHEM

22300 LANNION-FRANCE - Tél. 33 (0)2 96 37 00 08 - Fax 33 (0)2 96 46 57 44
Site web : http://www.distillerie-warenghem.com - Email : DISTILLERIE.WARENGHEM@wanadoo.fr

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE - A CONSOMMER AVEC MODERATION